



NEGREVILLE



Bulletin municipal 2021

S O M M A I R E

SOMMAIRE.....	P.1
1 LA MUNICIPALITE	
1-1 MOT DU MAIRE.....	P.2
1-2 LA MAIRIE.....	P.3-4-5
1-3 ELECTIONS.....	P.6
1-4 BUDGET 2020.....	P.7
2 ETAT CIVIL 2020.....	P.8
3 ECOLE	P.9-10
4 INFOS DIVERSES	
4-1 INFOS PRATIQUES.....	P.11-12-13-14-15-16
4-2 GESTION DES DECHETS.....	P.17-18-19-20
4-3 DEMARCHES ADMINISTRATIVES.....	P.21
4-4 REGLES DE BON VOISINAGE.....	P.22
5 VIE ASSOCIATIVE	
5-1 BUREAU DES ASSOCIATIONS.....	P.23
5-2 CALENDRIER.....	P.24
6 REALISATIONS 2020.....	P.25-26
7 RETROSPECTIVE 2020.....	P.27-28-29-30-31-32
8 COMMERCE ARTISANS.....	P.33-34

1-1 Le Mot du Maire

C'est la première fois que j'ai l'honneur de m'adresser à tous les Négrevillais au travers de ce bulletin municipal.

Je remercie toutes les personnes qui ont fait confiance à notre équipe pour conduire les affaires de votre commune pendant les six prochaines années. Notre engagement va se poursuivre dans la continuité des actions engagées par l'ancienne équipe, mais aussi avec la vision nouvelle des nouveaux entrants.

Mes premières pensées iront vers Samuel Paty qui a laissé sa vie tragiquement en défendant la liberté d'expression et la laïcité. J'y associe les militaires et représentants des forces de l'ordre qui sont tombés dans l'exercice de leurs missions.

Mes pensées vont aussi vers les personnes qui nous ont quitté au cours de cette année et leurs familles., avec un hommage particulier à Henri Marie doyen de notre commune qui s'est impliqué dans la vie communale comme conseiller municipal, président de l'Espoir Négrevillais, trésorier du Cercle de l'Amitié et qui a continué à venir chaque jour ouvrir l'église jusqu'à ses 90 ans.

Cette année 2020 restera mémorable car marquée notamment par une pandémie d'une ampleur inconnue de nous tous et qui est venue bouleverser nos vies professionnelles sociales et familiales. En effet en mars dernier, nous avons vu notre pays s'arrêter, comme mis en hibernation. Les enseignants, le personnel périscolaire et d'entretien, le personnel et les bénévoles de l'association restauration récréation ont dû s'adapter à des changements de protocoles sanitaires fréquents. Je tiens à les remercier pour leur implication pour permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles malgré les contraintes. Pendant cette période nous sommes aussi restés en contacts avec nos anciens soit en leur rendant visite soit par des échanges téléphoniques. Nous avons dû aider financièrement l'association restauration récréation et l'Association Sportive de Négrevillaise pour des surcouts et des pertes liées à la crise sanitaire.

Les associations de la commune ont toutes été impactées par les mesures de distanciation sociales. Je souhaite qu'elles puissent retrouver leur vitalité rapidement.

La commune n'a pas pu organiser le repas des anciens. Nous avons apporté une petite compensation pour les seniors de plus de 70 ans en améliorant le colis de Noël.

Nous ne pourrons pas non plus organiser comme chaque année notre cérémonie des vœux.

La mise en place des noms et numérotation des habitations est enfin terminée, seuls quelques numéros restent à mettre en place. Merci aux personnes concernées de faire le nécessaire. Les travaux de sécurisation du hameau Brisset et l'aménagement de la rue du hameau es Maitres sont en voie d'achèvement. Les abris bus sont tous éclairés. Yann, l'employé communal a poursuivi les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

En ce début de mandat, nous avons souhaité améliorer nos échanges avec les Négrevillais avec la mise en place de l'application Panneau Pocket. 55% des foyers y sont abonnés.

Pour l'année 2021 un dossier important se présente à nous. Après avoir retenu un cabinet d'architectes lors du dernier mandat, nous devons faire des choix sur l'avenir de notre restauration scolaire en intégrant les évolutions possibles des effectifs de notre groupe scolaire et en garantissant une alimentation équilibrée, favorisant les circuits courts dans une démarche de développement durable. Nous allons poursuivre la rénovation de la salle des fêtes par le réaménagement de la cuisine.

Courant 2021 nous aurons le plaisir d'accueillir l'entreprise Lejeune sur le site de l'ancienne scierie ainsi que le salon de coiffure qui ouvrira dès le début de l'année.

La couverture numérique sur notre territoire n'est pas à la hauteur des attentes légitimes. Nous en subissons directement les désagréments sur la mairie. Je déplore le retard pris sur le déploiement de la fibre sur le territoire, initialement prévu en 2018, et puis plusieurs fois reportés avec une prévision de commercialisation pour 2023. La commune n'a sur ce domaine aucun pouvoir sauf celui d'alerter sur notre situation.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez.

Je vous souhaite une très bonne année 2021, qu'elle apporte à chacun une bonne santé, du réconfort à ceux qui sont dans la peine et le plaisir de pouvoir partager des moments de convivialité en famille, entre amis afin de renouer les liens qui se sont distendus au cours de cette calamiteuse année 2020.

Cordiales salutations

Le Maire,



Guy Lesénéchal

1-2 LA MAIRIE

Permanences secrétariat : **Dominique BRIEN**

Lundi et vendredi : 14 h.00 - 17 h.30

Mardi et jeudi : 09 h.00 - 12 h.30



Contact :

Tel. 02 33 40 04 98
mairie.negreville@wanadoo.fr

Rendez-vous possible sur demande
avec les adjoints

Anne MADELEINE ☎ 02 33 95 07 08
Pierre RIMBEAU ☎ 06 89 96 92 88
Sophie LEGRAND ☎ 02 33 03 36 52

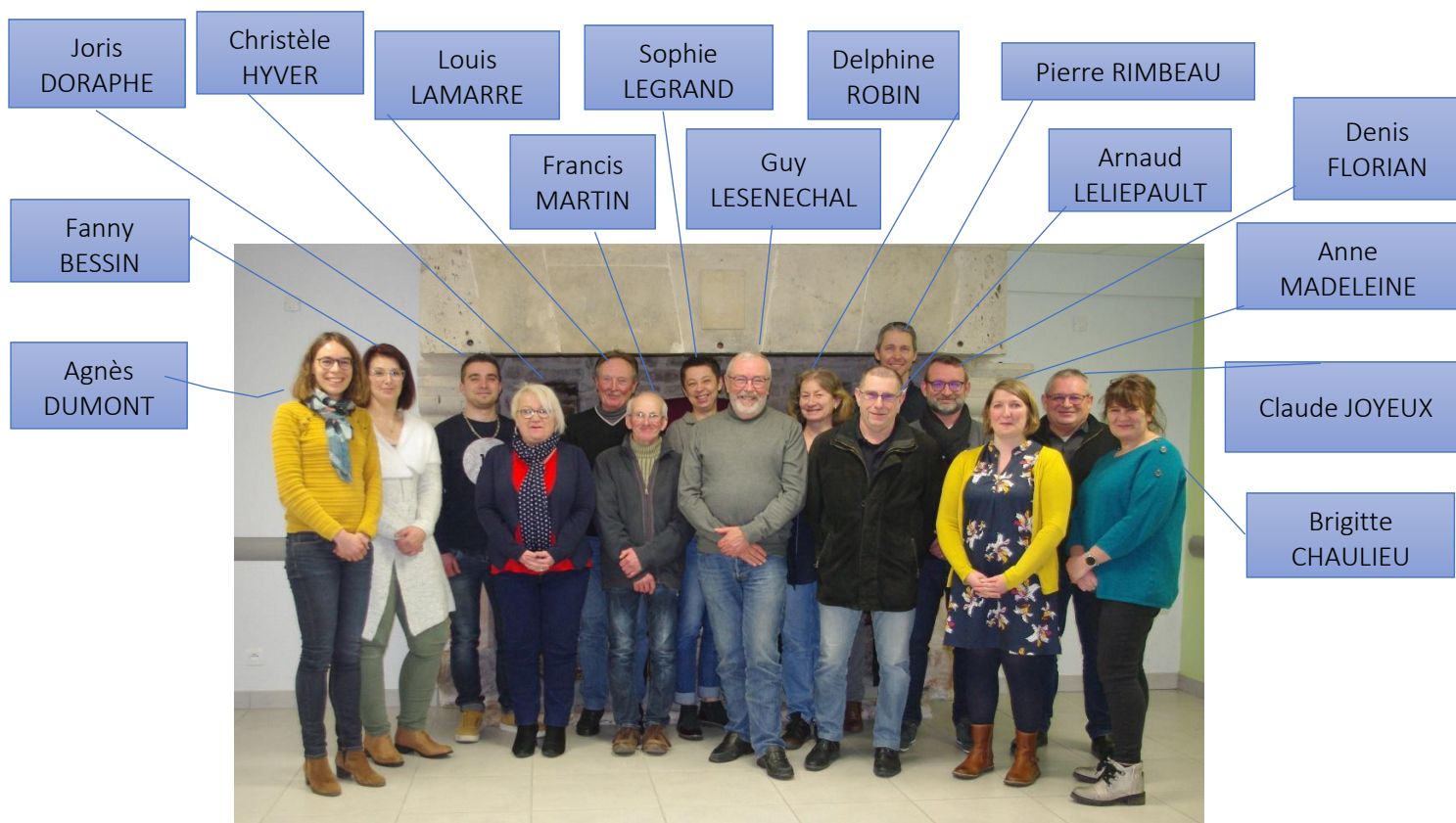
Guy LESENECHAL (Maire) permanences :

Mardi et jeudi (11h.30-12h.30)

☎ 06 98 76 30 10

ou 02 33 40 68 08

L'équipe municipale :



1-2 LA MAIRIE

Conseils municipaux 2020

Vous trouverez ci-dessous les points saillants abordés lors des conseils municipaux de l'année 2020 :

Conseil du 10 février

Bilan du recensement- Tarifs des concessions cavurnes

Le conseil du **28 mars** a été annulé à cause de la mise en place du confinement

Conseil du 26 mai

Mise en place du nouveau conseil à huis clos dans le respect des mesures sanitaires : réunion présidée par Yves Langlois.

Guy Lesénéchal le remercie pour ces années au service de notre commune et de ses habitants,

Election du Maire-Définition du nombre d'adjoints- Election des adjoints et d'un conseiller délégué en charge de l'entretien des chemins communaux – fixation des indemnités des élus.

Retour sur les actions réalisées pendant le confinement et déconfinement : appel téléphonique auprès des plus anciens, soutien et aide à la mise en œuvre du déconfinement auprès de l'école

Conseil du 13 juin

Retour sur la distribution de masque le 06 juin,

Renouvellement de la convention sur la lutte du frelon asiatique FDGDON

Mise à jour de la carte du réseau d'assainissement et d'eaux pluviales

Suivi des travaux du Hameau Brisset

Vote du budget 2020 et approbation du compte administratif 2019- maintien des taux d'imposition

Désignation des membres des commissions : présidées par le maire, vice-présidence assurée par l'adjoint en lien avec sa délégation, travaille sur un thème et prépare les sujets traités ensuite au conseil municipal :

Nom	Thème abordés	Membres
Commission des affaires sociales et gérontologiques	en charge du lien avec les associations et le lien avec nos aînés (colis de Noël, repas des anciens) et la gestion des actions sociales et manifestations	Sophie Legrand, Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver et Fanny Bessin
Commission d'Appel d'offres	Ouverture et analyse des appels d'offres	Pierre Rimbeau, Claude Joyeux, Louis Lamarre
Commission des Finances	Préparation du budget et suivi des finances de la commune	Sophie Legrand, Denis Florian, Pierre Rimbeau, Anne Madeleine
Commission des Travaux	Entretien de la voirie, chemins communaux, logements et bâtiments communaux.	Pierre Rimbeau, Louis Lamarre, Claude Joyeux, Francis Martin, Arnaud Leliépault, Delphine Robin, Brigitte Chaulieu, Joris Doraphé
Commission « Cimetière/ Eglise »	État des lieux, entretien des parties communes et mise à jour des documents de gestion des actes funéraires	Pierre Rimbeau, Francis Martin, Claude Joyeux, Sophie Legrand
Commission scolaire	Assurer la gestion du groupe scolaire, les échanges avec le personnel enseignant (participation au conseil d'école et assurer la gestion du personnel communal qui y travaille et les relations avec l'association gérant la cantine et la garderie	Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont, Christèle Hyver
Commission « Communication »	Rédaction du bulletin municipal, mise en place des outils de communication, panneaux d'affichage, site internet	Anne Madeleine, Denis Florian, Delphine Robin, Agnès Dumont
Groupe de travail « Restauration scolaire »	Réflexion autour de la restauration scolaire favorisant la qualité des produits les circuits courts et la gestion des déchets, en relation avec l'Association Restauration Recréation. Participer à l'étude d'un nouveau bâtiment pour répondre aux besoins de la restauration scolaire et la garderie	Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver, Agnès Dumont, Fanny Bessin, Anne Madeleine, Francis Martin

Désignation des représentants pour la commune dans les organismes extérieurs :

Représentant Manche Numérique : Denis FLORIAN

Représentant SDEM (Syndicat départemental d'électricité de la Manche) gère le réseau électrique, l'éclairage public, borne rechargement électrique etc... Denis FLORIAN

Représentant du conseil pour contrôler les listes électorales : Francis MARTIN

Délégué communautaire Le Cotentin : Anne MADELEINE porter une voix forte auprès de la communauté agglomération à travers la participation au groupe de travail petite enfance et à la commission prospective sur la gestion des déchets et l'environnement. Représentation de l'agglomération au sein du comité de pilotage Pays d'Art et d'Histoire et membre du CHSCT

Représentant à la CLECT Commission locale d'évaluation des allocations compensatrices : Pierre RIMBEAU

Correspondant défense et à la sécurité routière : Guy LESENECHAL

1-2 LA MAIRIE

Conseil du 06 juillet :

Subventions versées aux associations et organismes et subventions exceptionnelles liées à l'impact de la crise sanitaire
Point sur la crise sanitaire que nous traversons.

Conseil du 07 octobre :

Aménagement du hameau Brisset : devis acceptés pour signalisation et espaces verts
Travaux de voirie route de Rouville- Travaux de mise en conformité des bâtiments communaux suite aux contrôles des installations
Travaux de rénovation de la salle des fêtes-partie cuisine
Projet cantine : présentation de l'esquisse
Mise en place de l'application Panneau Pocket
Présentation de la charte des ATSEM mise en place à la rentrée ainsi que du protocole de remplacement des employés communaux travaillant à l'école

Conseil du 23 novembre :

Devis relatifs aux missions et études annexes du projet du restaurant scolaire (SPS, amiante, contrôle technique, étude de sol)
Protection individuelle du personnel
Adaptation des colis de Noël suite à l'annulation du repas des aînés

Trombinoscope des employés communaux

La commune de Négreville emploie sept personnes :

En lien avec l'école



Manon VALLEE
ATSEM



Maryline FONTAINE
ATSEM



Géraldine LETERRIER
Adjoint d'animation
Cantine et garderie
ATSEM remplaçante

Karine MANGELEER
Adjoint technique
Entretien des bâtiments
et service cantine

Services techniques



Yann DAVY
Adjoint technique
Entretien
bâtiments
Voirie,
espaces
verts



Sylvie BAUDIN
Adjoint technique
Gestion
et
Entretien
des salles

Mairie



Dominique
BRIEN
Secrétaire
de mairie

1-3 ELECTIONS

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

"sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire"

Les **élections régionales et départementales** devraient avoir lieu en juin 2021 afin de renouveler les membres du conseil régional de la région Normandie, et du Conseil Départemental de la Manche.

Pour voter aux élections régionales et départementales, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

Elections régionales :



Elections départementales :

VOTER POUR QUOI ?

Le conseil départemental intervient dans des domaines très divers comme l'action sociale, les grands équipements et la voirie, l'aménagement rural et la gestion des collèges. Les conseillers départementaux siègent au conseil départemental et défendent les intérêts du canton et de ses habitants.

VOTER COMMENT ?

DES NOUVEAUX CANTONS QUI TIENNENT MIEUX COMPTE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION.
 Leur nombre est passé de 4 035 à 2 054.
 Chaque canton est représenté par 2 élus, soit 4 108 conseillers départementaux, qui siègeront au sein de 98 conseils départementaux.
 Ils sont élus en une seule fois pour 6 ans.

UNE REPRÉSENTATION + JUSTE

VOTER POUR QUI ?

ELECTION D'UNE FEMME ET D'UN HOMME DANS CHAQUE CANTON

Les conseillers départementaux auront chacun un suppléant du même sexe.
 Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

POUR ALLER VOTER :

- ÊTRE INSCRIT sur les listes électorales de la commune.
- Présenter une **PIÈCE D'IDENTITÉ**.
- JOUIR DE SES DROITS** civils et politiques.
- ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 18 ANS** la veille du 1^{er} tour du scrutin.
- ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE**

Cette élection ne concerne pas Paris, la métropole de Lyon, la Guyane et la Martinique.

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas aller voter, établissez une procuration.
 La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui vote à sa place (le mandataire).
 Le mandataire doit répondre à 2 conditions :
 - être inscrit sur les listes électorales de la même commune que son mandant ;
 - ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

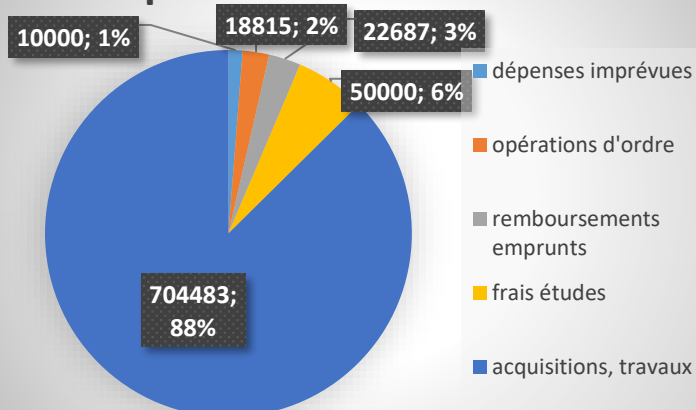
LA PROCURATION EN LIGNE

Désormais, pour gagner du temps, vous pouvez préparer et remplir votre **FORMULAIRE DE PROCURATION SUR INTERNET (WWW.SERVICE-PUBLIC.FR)**
 Vous devez l'imprimer et vous présenter au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger), de votre domicile ou de votre lieu de travail, pour attester de votre identité et signer le formulaire de procuration (disponible également sur place).

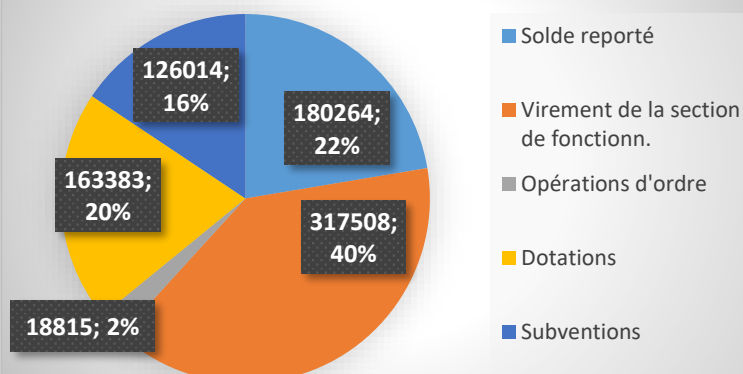
+ RAPIDE

1-4 BUDGET 2020

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

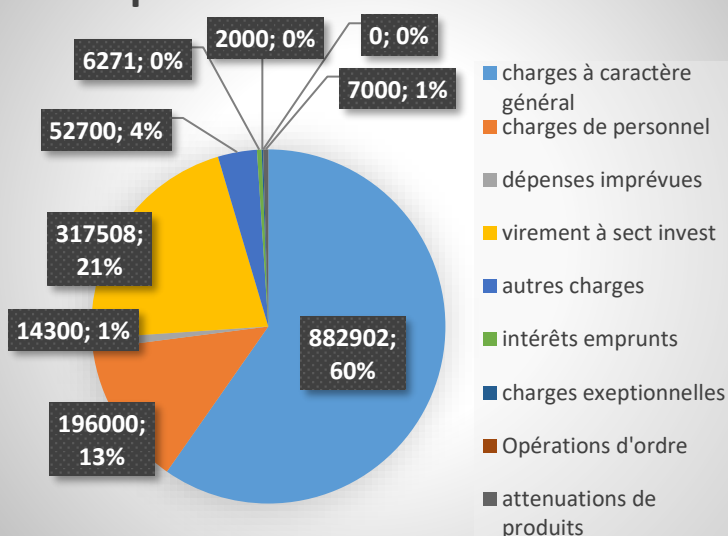


Investissements prévus et réalisés en 2020

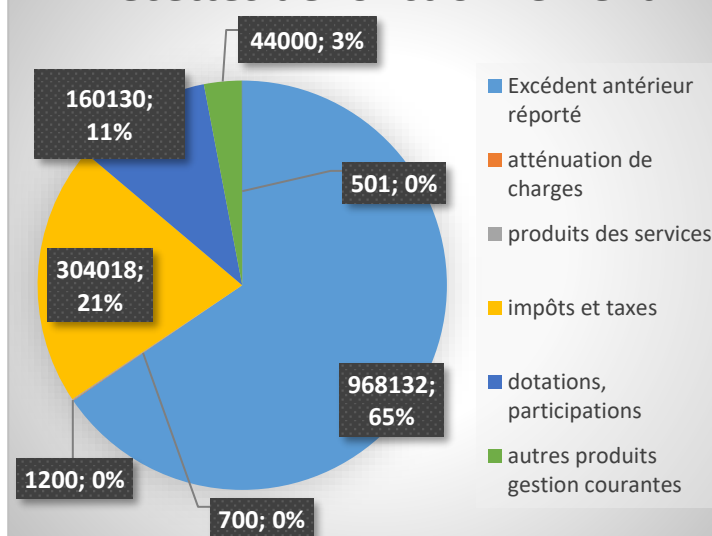
*	Prévu	Réalisé
Copieur école	4 000 €	3 841,20
Cour école	3 000 €	540,00
Travaux salle des fêtes	47 965 €	4 180,20
Réseaux d'électrification La Croix Rouge	2 309 €	2 308,86
Candélabres autonomes	7 200 €	5 164,58
Aménag. Hameau Brisset, Hameau es Maîtres	208 813 €	
Voirie VC. Rouville	12 000 €	11 709,60
Acquisition illuminations	2 000 €	1 680,00
Numérotation des rues	12 204 €	12 116,46
Cimetière cavurnes	2 492 €	2 492,00
Eglise cloches	2 500 €	1 266,00
Projet restaurant scolaire	450 000 €	9 755,97
Total	754 483 €	53 647,88

en cours reportés
Sur 2020

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



2 – ETAT CIVIL 2020

Naissances

QUATANNENS Bleuenn	Née le 06 janvier 2020
LAUNEY Léonie	Née le 04 mars 2020
LECONTE Mattéo	Né le 01 avril 2020
MANOURY Louise	Née le 10 avril 2020
BÉCHADE Giulian	Né le 18 avril 2020
COSTA Maël	Né le 15 juin 2020
LUCAS Liam	Né le 09 août 2020
DUBOST Margaux	Née le 30 septembre 2020
BOULENGER Antonin	Né le 07 décembre 2020
BOULENGER Owen	Né le 07 décembre 2020
DESVALLEES Eden	Né le 07 Décembre 2020

Mariage

BASSARD Julien et FAFIN Marjorie	03 octobre 2020
----------------------------------	-----------------

Décès

SCHWOEBEL Michel	02 janvier 2020
TYPHAIGNE Jean	02 février 2020
GUESDON Marie	23 février 2020
LEMAGNEN Georgette	14 avril 2020
MARIE Henri	30 juin 2020
JOURDAIN Germaine	20 août 2020
DUBOIS Jean-Claude	19 août 2020

3 - ECOLE

L'école accueille 87 enfants avec un effectif stable. L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire. Des échanges nombreux et fructueux avec les enseignants, les ATSEM, les membres et les employés de l'Association Restauration-Récréation ont permis d'assurer un accueil dans le meilleur respect des précautions sanitaires adaptées à la réalité du terrain en tenant compte du personnel et des contraintes liées aux bâtiments. Nous remercions les différents acteurs qui, par leur disponibilité, ont ainsi permis les retours successifs des enfants à l'école le plus sereinement possible. Mais ce contexte n'a pas permis la mise en œuvre des projets pédagogiques prévus tel que celui de la classe transplantée où tous les enfants de l'école auraient pu bénéficier de deux jours et demi d'école à la mer ! De même, la fête des lutins ou encore le repas de Noël organisés par les associations APE et ARR n'ont pu se tenir courant décembre. Gageons que cette crise sanitaire soit rapidement dernière nous et puisse permettre aux enfants de retrouver les joies pleines et entières de l'école.



Direction : Cécile LEMOINE

02 33 40 00 90 ou
07 57 06 24 80 (portable de l'école)
ecole.negreville@wanadoo.fr



CLASSE	EFFECTIS	EQUIPE PEDAGOGIQUE
TPS Petite section Moyenne section	18	Cécile LEMOINE, directrice Virginie ETASSE assurant la décharge de direction le JEUDI ATSEM : Maryline Fontaine : lundi et mardi Manon Vallée : jeudi et vendredi
Grande section CP	24	Christine TOURBIN, adjointe élémentaire ATSEM : Maryline Fontaine jeudi matin-vendredi après midi Manon Vallée : Lundi - mardi après-midi
CE1 CE2	22	Carine KADIM, adjointe élémentaire
CM1 CM2	23	Virginie ETASSE, adjointe élémentaire (lundi et mardi) Pauline PIGNOL, adjointe élémentaire (jeudi et vendredi)
		Bertrand HELIE Enseignant Brigade rattaché à l'école

3 - ECOLE

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

TITULAIRES : Agnès DUMONT, Ania LE PESTEUR, Caroline BEDELET, Céline RENARD.

Suppléants : Marie-Laure BERNARD, Christian DUBOST.

ENTRETIEN DES LOCAUX :

Assurés par Karine MANGELEER et les deux ATSEM et Sylvie BAUDIN depuis la rentrée de novembre pour faire face à la lourdeur du protocole sanitaire et assurer une désinfection à la mi-journée.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour leur aide, leur disponibilité et leur professionnalisme mis à rude épreuve dans la mise en place des protocoles sanitaires réussis.

TRANSPORT :

Un ramassage scolaire est assuré en relation avec le réseau de transport relevant de la communauté d'agglomération le Cotentin, moyennant une participation financière des familles. L'accompagnement des enfants est alors assuré par l'ATSEM.

COMMUNICATION :



Les échanges entre l'école et les familles sont facilités depuis quelques années par la mise en place d'un espace numérique de travail « One » auquel les familles et les enfants se connectent avec des identifiants individuels. Cet outil financé par la municipalité a été un lien très utile pendant le confinement du printemps dernier.

De nombreuses associations gravitent autour de l'école :

« **Association restauration récréation** » assure la cantine et la garderie périscolaire

Tarifs : (Inscriptions obligatoires) 02 33 95 15 49

- ✓ Garderie matin : 7 h.30 à 8 h.50 : 1,50 € / 8 h.00 à 8 h.50 : 1 €
- ✓ Garderie soir : 16 h.30 à 17 h.30 : 1,50 € / 16 h.30 à 19 h.00 : 2,50 €
- ✓ Restauration : 3,50 € le repas

« **Association des parents d'élèves** » aide à l'organisation d'activités et de projets pédagogiques à travers le financement d'une partie du budget nécessaire.

« **On se bouge pour les CM** » a pris le relais de l'association « les CM font du ski » et veille à apporter une petite touche en plus pour la dernière année des élèves au sein de l'école

Ces associations ont besoin de bénévoles car toutes leurs actions se font au service de nos enfants. N'hésitez pas à les rejoindre !



4-1 INFOS PRATIQUES

DEFIBRILLATEURS Deux appareils sont à la disposition du public :

- à la mairie en extérieur
- au stade municipal à l'intérieur du Club House.

SALLES Mme Sylvie BAUDIN assure la régie et l'entretien des salles

Réservations et tarifs au 02.33.95.08.46 pour :

- ⇒ SALLE DES FETES
- ⇒ SALLE BEAUDOUIN : ouverte à la location uniquement pour vin d'honneur ou conférence

PAROISSE STE ANNE Pour tout renseignement contacter le père Michel LEVALLOIS
Résidant à Bricquebec en Cotentin au 02 33 04 28 08

POINT POSTE Le garage du vieux chêne (Hamel) situé route de Valognes assure un point poste. Vous pouvez acheter des timbres, affranchir des colis et même des recommandés. Il est possible aussi d'y retirer des colis et des recommandés non distribués la veille par le facteur.

TRANSPORTS Retrouvez toute l'offre du réseau Manéo sur transports.normandie.fr
ou par téléphone : 02 14 39 00 96

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE La municipalité participe à la lutte contre le frelon asiatique sous forme d'une convention avec le FDGDON moyennant une cotisation annuelle et la prise en charge financière de la destruction. Toute personne repérant un nid de frelons asiatiques sur la commune doit le signaler à la Mairie qui effectuera les démarches nécessaires.

Attention la destruction de nid de frelon européen reste à la charge du demandeur

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

DUBOST Amélie, 204 route de Rouville	02.33.22.87.43
FLEURY Stéphanie, 1084 route de La Ville de Caen	02.33.03.33.91
HELPIQUET Sylvie, 651 route de La Fresnée	02.33.40.40.43
HUBERT Fabienne, 351 route du Hameau Brisset	02.33.95.08.44
LANGLOIS Sophie, 1086 route de La Ville de Caen	02.33.41.81.90
LEMOINE Claire, 488 route de La Pagerie	02.33.21.33.51
PASQUIER Emmanuelle, 1258 route de La Ville de Caen	06.74.38.67.26
Mam « les petits loups » Le Bourg	Ida LEPETIT 06.37.03.19.81
	Mylène DOREY 06.76.01.39.55
	Nathalie ROULLAND 06.08.11.70.23

4-1 INFOS PRATIQUES

LES TRANSPORTS

Se déplacer en bus dans le Cotentin

Les lignes de bus régulières regroupent tous les services de transport de voyageurs, qu'ils soient en ville ou en campagne. Plusieurs réseaux sont aujourd'hui concernés : le réseau de Cherbourg-en-Cotentin « Zéphir », les lignes du Cotentin et certaines lignes du réseau « Nomad ».

Le territoire de l'agglomération est également desservi par deux lignes régionales du réseau Nomad

- Ligne 1 : Cherbourg-en-Cotentin/Carentan-les-marais
- Ligne 3 (ex- ligne 9) : Valognes/Coutances

Le transport scolaire

A partir du 5 juillet 2020, l'agglomération reprend la gestion du transport scolaire sur l'ensemble de l'agglomération. Une nouvelle étape dans la création d'un réseau unique à l'échelle du Cotentin.

Cette nouvelle gestion n'implique aucun changement dans la manière dont les transports sont articulés. L'offre de déplacements ainsi que les tarifs restent les mêmes. Seule différence : les inscriptions pour les abonnements des scolaires sont à faire désormais auprès de l'agglomération : www.lecotentin.fr/les-transport-scolaires

Le transport à Négreville

A compter du 5 juillet 2020, l'agglomération du Cotentin assure la gestion des lignes régulières Manéo et de substitution située intégralement sur son territoire et concernant Négreville par la ligne 11 Valognes <--> Port-Bail sur Mer : Horaires et tarifs sur www.lecotentin.fr/se-deplacer-en-bus-dans-le-cotentin.

Ce réseau est connecté au réseau NOMAD composé de lignes régulières quotidiennes desservant le reste du département : info sur nomad.normandie.fr



4-1 INFOS PRATIQUES

LE SDEM 50 : Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

Le SDEM50 s'appuie sur les délégués communaux et communautaires désignés par le conseil municipal pour établir de nouveaux projets adaptés à son territoire. Le délégué peut faire remonter les besoins, faire un bilan annuel et être le référent « SDEM50 » au sein de son équipe municipale ou communautaire. Le délégué est aussi un moteur de la réflexion communale ou intercommunale au sein de la collectivité.

Réunissant 99% des communes manchoises le SDEM 50 agit pour la transition énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution jusqu'à son utilisation



LES COMPÉTENCES DU SDEM50

ÉLECTRICITÉ

Le Sdem50 est chargé d'organiser le service public de l'électricité pour le compte des communes manchoises qui lui ont transféré cette compétence. Il exerce notamment chaque année un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. Le syndicat assure également la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux de distribution d'électricité. L'exécution est confiée à des entreprises choisies par appel d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.

- 19 247 km de réseau public d'électricité
- 242 339 usagers



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une compétence «à la carte» proposée par le Sdem50 aux communes de la Manche.

Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la gestion et la maintenance des installations. Le syndicat veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, tant pour les travaux neufs, la rénovation des équipements, que pour la maintenance préventive.

- 260 communes (déléguées) adhérentes à la compétence
- 23 069 points lumineux



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Sdem50 propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de centrales solaires photovoltaïques pour le compte de collectivités locales. Il propose également un accompagnement pour la réalisation de chaufferie bois avec réseau de chaleur.

- 34 communes concernées par des projets d'énergies renouvelables



GAZ

Le Sdem50 exerce chaque année un contrôle approfondi du distributeur de gaz pour les communes ayant transféré la compétence. Le syndicat propose également des études de faisabilité de desserte en gaz, de raccordement au réseau public de gaz et mais aussi à une unité de production biométhane.

- 146 km de réseau public de gaz
- 3 587 usagers



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Sdem50 propose à ses communes adhérentes la mise en place d'un Conseil en Énergie Partagé. Il permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes appropriées de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

- 33 communes engagées dans un CEP
- 567 tonnes de CO2 économisées en 2017



MOBILITÉ DURABLE

Le Sdem50, dans le cadre d'un transfert de compétence, assure la maîtrise d'ouvrage de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques implantées sur le domaine public, ainsi que la maintenance et l'exploitation des bornes.

- 131 bornes de recharges e-charge50
- 78 communes équipées
- 297 abonnés au service



MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Sdem50 exerce pour ses communes adhérentes des missions complémentaires comme la mise à disposition d'un Système d'Information Géographique, la Sensibilisation des usagers aux économies d'énergie, l'achat d'énergies...

- 236 collectivités engagées dans l'achat groupé d'énergies
- 1 000 visiteurs sur le Parcours de l'Énergie



Pour plus de renseignements : <https://www.sdem50.fr>

4-1 INFOS PRATIQUES

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

LE TERRITOIRE

Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses **220 km** de côtes et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur **1 439 km² de superficie**. Traditionnellement marqué par la culture de la mer et l'agriculture, il a également su saisir les opportunités industrielles et compte sur la présence de grands donneurs d'ordres sur son territoire.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.



Au 1er janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié afin de donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine.

Les anciennes Communautés de Communes du Cœur du Cotentin, de la Région de Montebourg, de la Vallée de l'Ouve, de la Côte des Isles, des Pieux, de Douve et Divette, de La Saire, de Saint-Pierre-Eglise et du Val de Saire et les deux communes nouvelles, que sont Cherbourg-en-Cotentin et La Hague ont alors fusionnées pour former une seule entité institutionnelle : la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Les Communautés de communes, devenues à présent "Pôles de Proximité" restent néanmoins les portes d'entrée de l'agglomération pour les habitants du territoire.

L'agglomération du Cotentin est ainsi devenue la 3ème plus vaste collectivité de France grâce à ses 129 communes membres et la 4ème agglomération de Normandie grâce à ses 185 000 habitants.

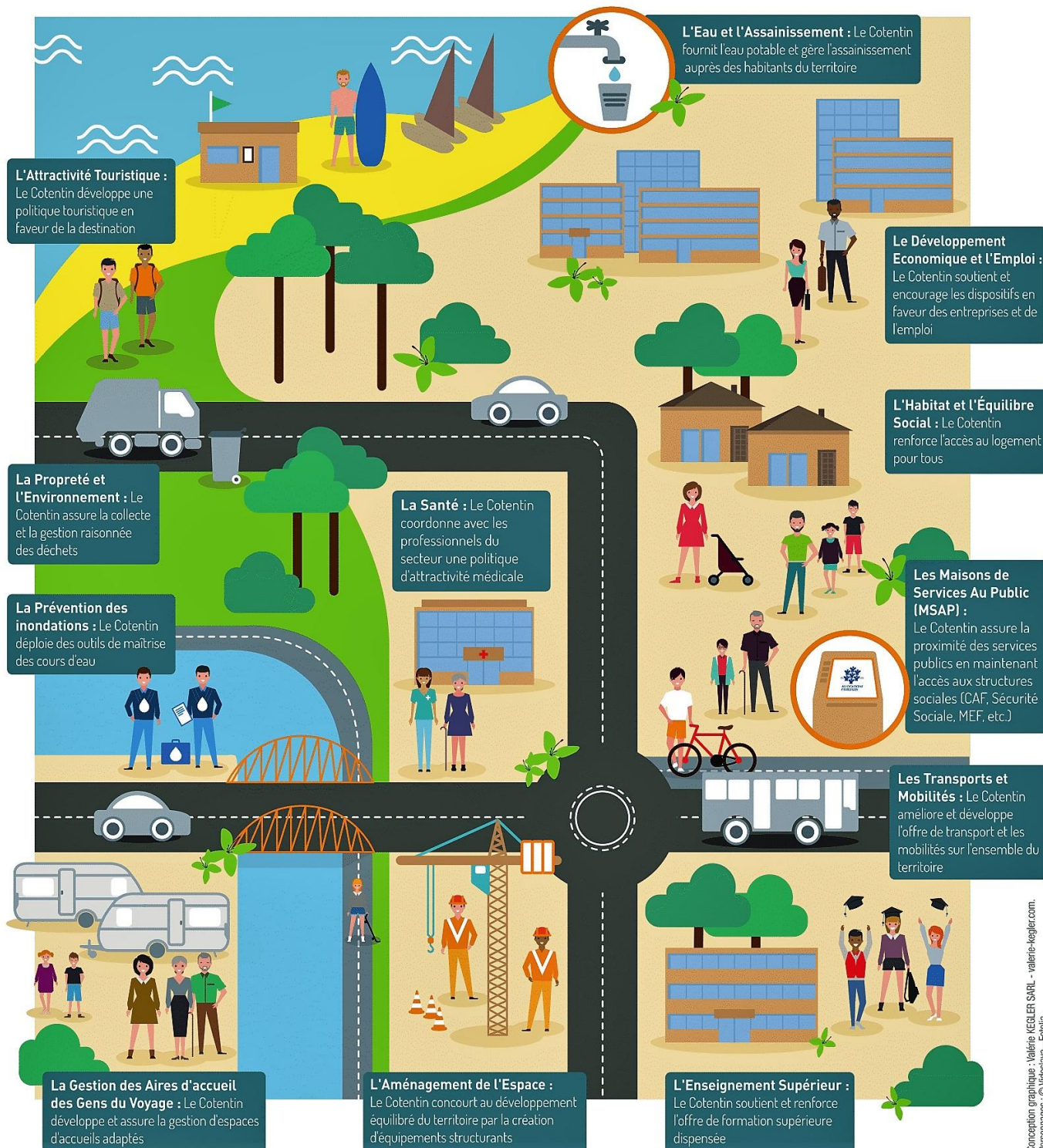
4-1 INFOS PRATIQUES

LES COMPETENCES

L'agglomération du Cotentin exerce plusieurs compétences définies dans la Charte de Gouvernance. Ainsi la collectivité peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.

Le Cotentin, au coeur de votre quotidien

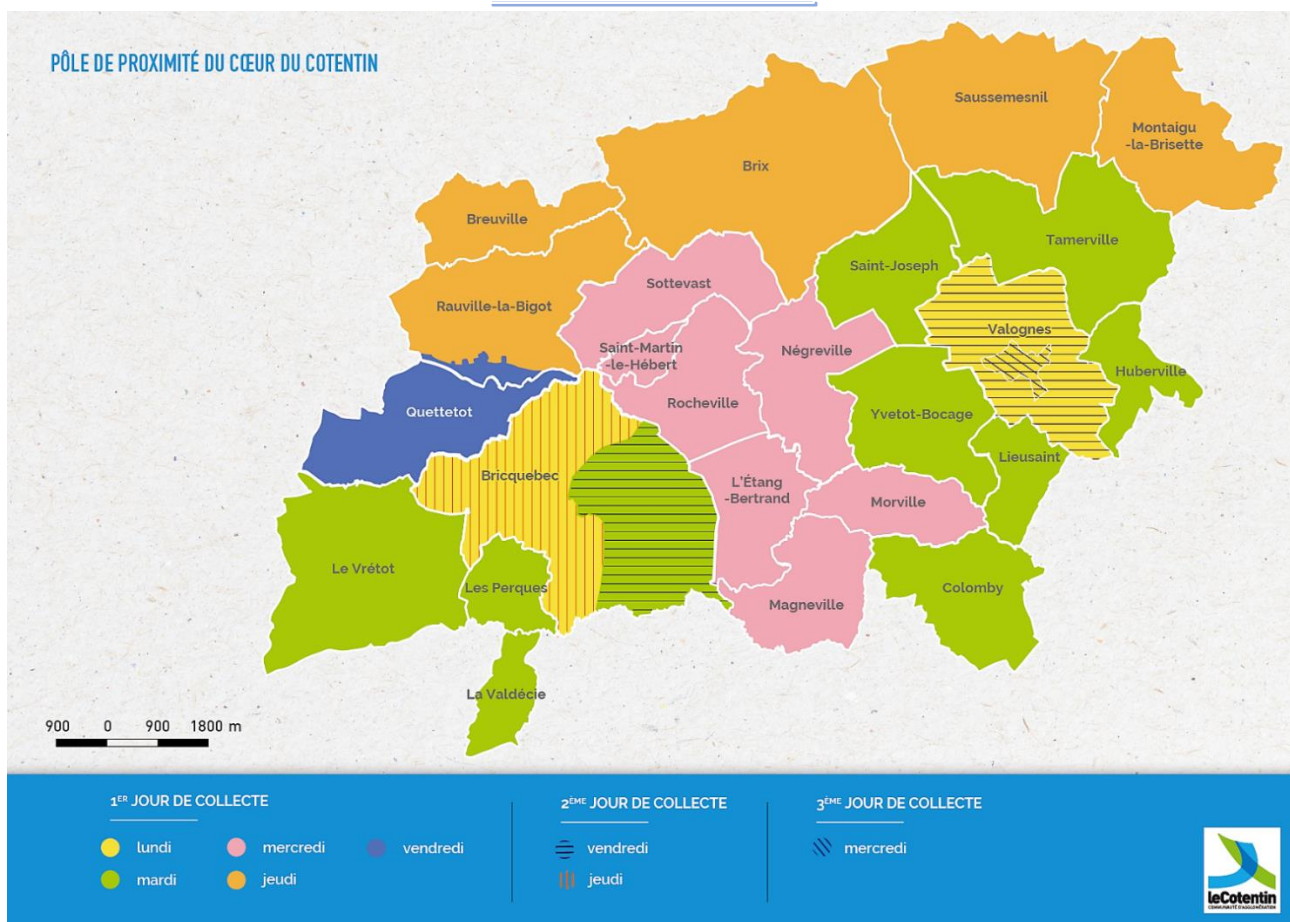
L'agglomération du Cotentin oeuvre en faveur de l'attractivité du territoire et veille au bien-vivre ensemble de ses 185 000 habitants.



Conception graphique : Valérie KÉGLER SARL - valerie-kegler.com.
Personnages : © Vidostava - Fotolia.

4-2 GESTION DES DECHETS

LA COLLECTE



 La collecte n'est pas assurée les jours fériés et sera décalée au samedi suivant.

LES DECHETERIES

VALOGNES: La Fosse Prêmesnil, 50700 VALOGNES, tel:02.33.95.21.05

La déchèterie est ouverte le **LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI** et **SAMEDI** de **9h à 12h et 13h30 à 17h30**.

Fermeture le mardi, dimanche et jours fériés.

BRICQUEBEC : Les Chasses Crochues, 50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, tel :02.33.52.38.09

La déchèterie est ouverte le **LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI** et **SAMEDI** de **9h à 12h et 13h30 à 17h30**.

Fermeture le jeudi, dimanche et jours fériés.

CARTE D'ACCÈS

Une carte est obligatoire, elle vous sera délivrée gratuitement sur le site lecotentin.fr

Toutefois le fonctionnement des déchèteries peut être adapté aux aléas des conditions sanitaires, avec non présentation des cartes et respect des gestes barrières. Se renseigner sur le site lecotentin.fr.

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder sur site sous conditions financières, pour plus d'information contacter la déchèterie.

AUTRES INFORMATIONS

Les usagers souhaitant déposer des pneus doivent s'orienter vers la déchèterie de Bricquebec.

Les usagers souhaitant déposer de l'amiante (seul l'amiante lié et l'amiante mélangé à des matériaux inertes sont acceptés. Il s'agit d'éléments de matériaux de construction, d'éléments de bardage, de revêtements de couverture ou des matériaux de canalisation), doivent s'orienter vers la déchèterie de Valognes.

4-2 GESTION DES DECHETS

LE TRI SELECTIF

La commune possède 2 points de collecte (verres, papiers, cartons, plastiques) :

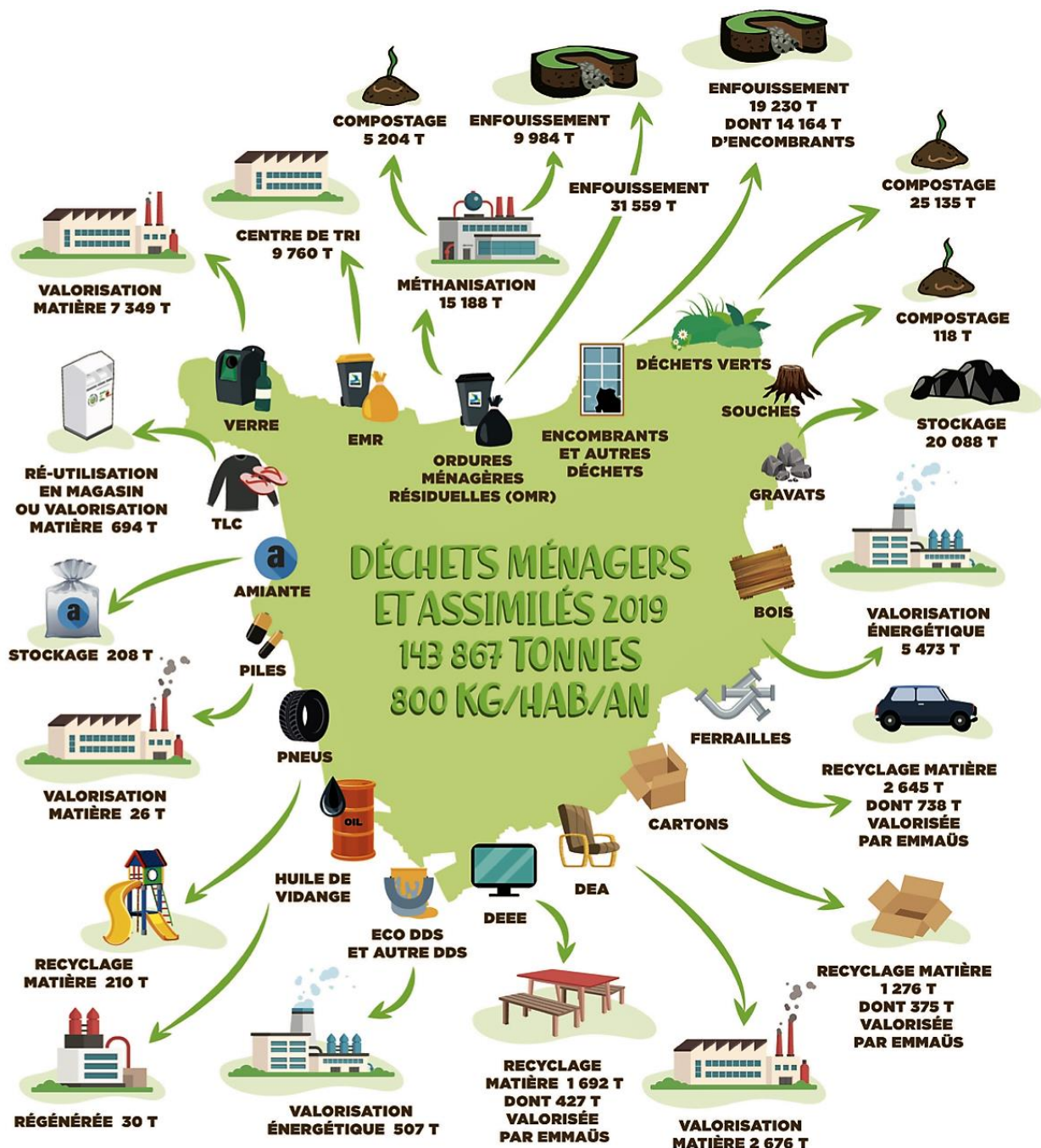
- à l'entrée du bourg route de Valognes sur l'ancienne RD 902,
- au « pont six » route du Hameau Brisset

Nota : un déplacement d'un des points de collecte est à l'étude pour 2021

Malheureusement nous constatons toujours et encore des décharges sauvages aux abords des points de tri nécessitant des interventions régulières de notre employé communal.

Nous rappelons que tout dépôt à côté des conteneurs est passible de poursuite.

Le tri sélectif est un geste éco citoyen permettant le recyclage de la plupart des déchets.



4-2 GESTION DES DECHETS

COMMENT TRIER ?

Papiers et emballages

CONTENEUR OU SAC JAUNE

PLASTIQUE

Bouteilles et flacons avec les bouchons, films et sacs plastiques.



MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, annuaires, livres...



CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



Verres

CONTENEUR VERRE

BOUTEILLES EN VERRE
sans les bouchons



Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



POTS EN VERRE
sans les couvercles

BOCAUX EN VERRE
sans les couvercles



Déchets biodégradables

COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

Epluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café...



DECHETS DE JARDIN

Pelouses, feuilles mortes, branchages...



Déchets résiduels

POUBELLE ORDINAIRE

Les déchets déposés dans la poubelle ordinaire sont **UNIQUEMENT LES DECHETS RESTANTS**, après ce tri.



Un doute, une question ?

➊ Réduire ses déchets dans le Cotentin
➋ lecotentin.fr



CITEO
Dumans ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Ma ville s'abonne à la collecte des déchets...
Publication : Promotion des déchets dans le Cotentin - Préfecture de la Manche - 2010

4-2 GESTION DES DECHETS

Textiles, linges de maison, chaussures

CONTENEUR TEXTILE



CHAUSSURES

Basket, sandale, tong ...

LINGE DE MAISON

Serviette de table, drap, torchon...

GRANDS VETEMENTS

Pantalon, pull, robe...

PETITS VETEMENTS

Foulard, layette, gants, maillot de bain...



Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.



Produits chimiques usagés

EN DECHETERIE



DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Déchets d'équipements électriques et électroniques

EN DECHETERIE



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

Aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...

GROS ELECTROMÉNAGER HORS-FROID

Chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...

GROS ELECTROMÉNAGER FROID :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs

ECRANS

ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...



Mobiliers usagés

EN DECHETERIE *



Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

SIÈGES ET LITERIE

Chaise de jardin, chaise en bois, chaise enfant, canapé, fauteuil, banc, matelas, sommier ...

MEUBLES

Table, buffet, étagère, armoire, meuble de cuisine ...



* Liste des déchèteries concernées : Le Ham, Octeville, Tourlaville, Querqueville, Varouville, Anneville-en-Saire, Bricquebec, Rauville-la-Place, Les Moitiers-d'Allonne, La Hague / Dès 2020 : Portbail, Martinvast.



4-3 DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer auprès de mairies équipées d'un dispositif de recueil (Bricquebec-en-Cotentin, Valognes, Cherbourg-en-Cotentin...) Pour déposer une demande de CNI ou passeport, vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de la mairie, laquelle vous précisera les pièces à fournir selon les cas.

Pour prendre rendez-vous :

Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN : 02 33 87 22 56

Mairie de VALOGNES : 02 33 95 82 22

En vue de simplifier les démarches, un téléservice de pré-demande en ligne est mis en place à l'adresse suivante : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Le délai estimatif d'obtention vous sera communiqué lors de votre rendez-vous. Il est conseillé d'anticiper sa demande



RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, **âgés de 16 ans**, doivent se faire recenser **dans les 3 mois** suivant leur anniversaire, à la mairie du domicile. L'attestation remise lors du recensement sera réclamée lors de toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

De plus, les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.



www.defense.gouv.fr/jdc

PACS

Depuis le 01 novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS), effectué auparavant au greffe du tribunal d'instance, peut se faire en mairie. Il est toujours possible de le faire devant un notaire.

Constituer le dossier à déposer à la mairie :

- Convention PACS complétée - Cerfa 15726*02 (1)
- Attestation de résidence commune et absence de lien de parenté – Cerfa 15725*02(1)
- Pièces d'identité en cours de validité
- Actes de naissance de moins de 3 mois

Un rendez-vous sera pris lors du dépôt du dossier pour l'enregistrement, la signature et la remise du récépissé.

(1) Téléchargeable sur www.service-public.fr

AUTORISATION SORTIE TERRITOIRE



Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs est obligatoire.

L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire cerfa 15646*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, téléchargeable sur www.service-public.fr

L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. En outre, le mineur doit être en possession des autres documents de voyage requis : soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte d'identité nationale d'identité valide. **AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE N'EST NECESSAIRE**

4-4 Règles de bon voisinage



Extrait de l'arrêté préfectoral N°97-159 réglementant certaines activités bruyantes

« ... Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H ... »



Extrait de l'arrêté préfectoral N°05-84 réglementant le brûlage des végétaux

« ... Article 1^{er} : le brûlage des souches des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit ...

Article 3 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 01 avril et 31 octobre à une distance d'au moins 200 m. des habitations et 100 m. des routes»

Extrait de l'arrêté préfectoral du 30/11/70 concernant l'élagage

« ... Article 1^{er} : Chaque année, à dater **du 31 décembre jusqu'au 1^{er} mars** de l'année suivante, les branches, les haies vives ou haies taillées et les racines qui avanceraient sur le sol des routes, chemins départementaux, voies communales et chemins ruraux, et dans l'emprise du chemin de fer, seront coupées à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou des fermiers ... »

La fibre optique utilisera le réseau aérien de téléphonie. Les branches situées en bordure des voies devront impérativement être coupées avant le déploiement du réseau fibre. A défaut le gestionnaire de la voirie pourra prendre la décision de le faire réaliser par une entreprise à la charge du riverain.



5-1 Bureau des Associations

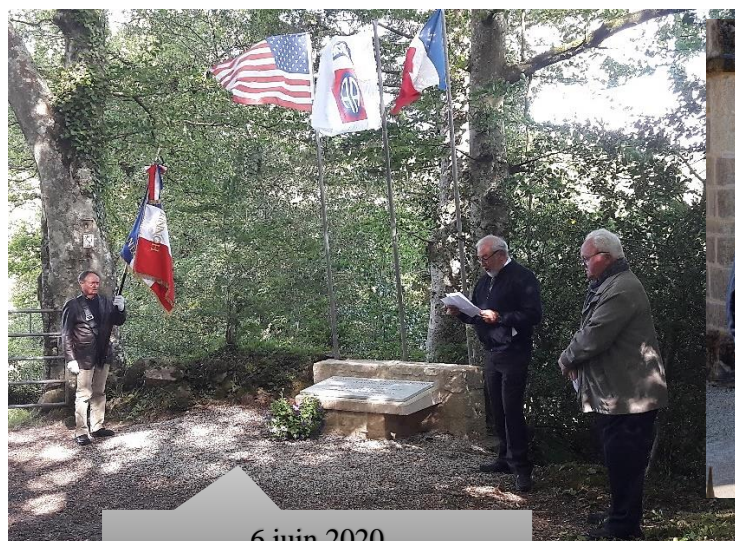
	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT	MEMBRES ACTIFS
Association Jeunesse Et Loisirs	Maryline FONTAINE 06.75.76.67.03 secretariat-ajel@orange.fr	/	Gérard MARIE	/	Gisèle FIRMIN	/	Madeleine CUIROT Laurent DEQUILBECQ Philippe LANGLOIS Catherine LAUNEY Chantal VERLINDE
Association Sportive Négrevillaise 02.33.21.49.92 (Stade)	Mélanie PASQUIER m.pasquier2015@laposte.net 06.87.93.04.30	Jérôme DUPOUVOIR	Emmanuelle PASQUIER	Marie-Claire MESLET	Isabelle BAHIER	Marie DUPOUVOIR	Yoann BERNARD Anthony COUE
Association des Parents d'Elèves	Christian DUBOST 06 09 05 81 56 christian.dubost50@orange.fr	/	Isabelle SANCHEZ	/	Caroline ENGEL	/	Manuella FREMY Elodie CREVON Guillaume LECOCQ Thomas DUMONT Elodie LECADET
Association Restauration Récréation	Christèle HYVER 02.33.21.08.26 hyverthierry@west-telecom.com	Fanny BESSIN	Agnès MARIE	Virginie VILLARD	Anne MADELEINE	Virginie DEQUILBEC	Sylvie GIROUX Maryse GUESDON Céline PERONNE
On se bouge pour les CM	Fanny BESSIN 02 33 94 28 80	Julien BOURGINE	Nicolas REVET	Christophe LELONG	Aurélie BOURGINE	Mickaël PHILIPPE	Grégory FRAPSAUCE Nicolas JEULAND Karine MANGELEER William PESNEL Christophe VILLARD Valérie FRANCOISE Frédéric DUBOST
Association des Anciens Combattants	Maurice FLEURY 02.33.40.17.55 le bourg	/	Pierre LETERRIER	/	Jean DEQUILBECQ	/	/
Cercle de l'Amitié	Guy LESENECHAL 02.33.40.68.08 guy.lesenechal@orange.fr	Marie JOUAN	Pierre LETERRIER	Henri ONFROY	Cécile DEQUILBECQ	Martine ANDRIETZ	Suzanne BRUNET Maurice FLEURY Bernadette VILLETTE
L'Espoir Négrevillais	Francis MARTIN 06.72.39.24.05	Hubert LEBOYER	Gérard ROSE	/	Marie JOUAN	/	Marcelle ONFROY Denise CONFIAINT Geneviève MARIE Henri MARIE Robert CONFIAINT Henri ONFROY Louis LAMARRE

5-2 Manifestations 2021

JANVIER	16	Tournoi FIFA - ASN
FEVRIER	13	Tournoi FUTSAL - ASN
MARS	13	Repas dansant - ASN
AVRIL	10 ou 17	Soirée théâtre de l'APE – Boum des enfants
	6	Concours de belote du Cercle de l'Amitié
	7	Chasse aux oeufs - ASN
	10 ou 17	Soirée théâtre de l'APE – Boum des enfants
	24	Tournoi des jeunes - ASN
MAI	2	“Rando des p'tits loups” trail, pédestre et VTT de l'APE
	8	Commémoration de la Victoire 1945 – Commune et Association des Anciens- Combattants
JUIN	À définir	Cérémonie du souvenir place Chris Heisler à Négreville- Commune et assoc.Anciens Combattants
	6	Vide-greniers - ON SE BOUGE POUR LES CM
JUILLET	11	Tournoi de sixte - ASN
	28/29	Ball-trap - ON SE BOUGE POUR LES CM
OCTOBRE	17	Repas des aînés offert par la municipalité
NOVEMBRE	2	Concours de belote du Cercle de l'Amitié
	11	Commémoration de l'armistice de 1918 – commune et Association des Anciens Combattants
DECEMBRE	5	Cérémonie d'Hommage aux Morts d'A.F.N à Bricquebec (Association des Anciens Combattants)
	8	Repas de Noël du Cercle de l'amitié

Vous constaterez que beaucoup d'associations n'ont pas programmé de manifestations en 2021. La programmation se fera en fonction de l'évolution des contraintes et réglementations dues à la crise sanitaire. Les manifestations prévues ci-dessus auront lieu sous réserve de cette évolution.

La commune est très dynamique sur le plan associatif. Les 8 associations sont en permanence à la recherche de membres actifs et de bénévoles pour renouveler leurs effectifs. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative de Négreville, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec les présidents des associations ou les membres, ou à assister aux réunions d'assemblées générales pour intégrer l'association en cas de départ d'une ou plusieurs personnes ; vous serez dans tous les cas les bienvenus.



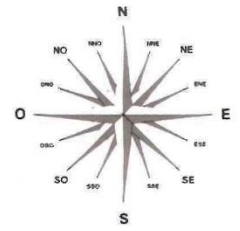
6 juin 2020
Hommage à la stèle de Rouville



Commémoration
8 Mai 2020

6- Réalisations 2020

NUMEROTATION DES RUES NEGREVILLE



6- REALISATIONS 2020



**Aménagement de trottoirs et sécurisation
Rues du Hameau Brisset et Hameau es Maîtres**



**Pose de cavurnes
dans le cimetière**



**Peintures extérieures
Pose de menuiseries
salle des fêtes**



**Eclairage
autonome des
abris-bus**



**Travaux de réfection de voirie
Voie communale de Rouville**



6- RETROSPECTIVE 2020

📍 **NÉGREVILLE.** Le maire Yves Langlois ne se représente pas en mars

« Une mairie ouverte au cœur de son bourg »

AU COURS d'un agréable goûter partagé avec les habitants, Yves Langlois a annoncé qu'il mettrait un terme à sa fonction de maire en mars prochain. « Un grand merci à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien, a-t-il partagé. Le personnel communal, les conseillers municipaux et mes adjoints ».

Vœux et travaux

« Je suis convaincu que Négreville restera une commune à part entière avec une mairie ouverte au cœur de son bourg pour le bien-être de ses habitants » a insisté Yves Langlois, rappelant : « Cette fin d'année a été une fois de plus agitée par des mouvements sociaux importants dus à la réforme des retraites. Perturbations souvent subies par les plus démunis et nous espérons que le bon sens et la sagesse l'emporteront pour la suite des négociations », avant de revenir sur les récents travaux qui ont embelli et sécurisé le bourg cette année.

« Vous avez pu remarquer que la cour devant le groupe scolaire a profité d'importants travaux d'aménagement avec un volet paysager... Dans le cadre du projet numérique à l'école, onze ordinateurs et trois vidéoprojecteurs sont venus moderniser les classes



➔ Yves Langlois a présenté ses derniers vœux en qualité de maire : « Je suis convaincu que Négreville restera une commune à part entière avec une mairie ouverte au cœur de son bourg. »

tandis que la salle des fêtes où nous nous retrouvons aujourd'hui a été rénovée. » Le maire a évoqué les travaux de consolidation du vieux pont entrepris par le département et qui reprendront dès que la météo le permettra. Il a regretté que la numérotation des habitations attendue par tous, tarde : « Nous sommes très

décus du traitement de ce dossier par la poste à qui nous avons confié cette mission. Nous espérons une finalisation prochainement. »

Yves Langlois a annoncé le recensement de la population qui aura lieu en janvier et février 2020 : « La commune est découpée en deux secteurs. Nadine Vaussey et Sylvie Bau-

din ont été nommées agents recenseurs. Elles se présenteront à votre domicile munies d'une carte officielle. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil pour le bon déroulement des opérations. » Le maire a présenté « pour la dernière fois en tant que maire mes meilleurs vœux de bonheur » avant de céder la parole

à son adjoint Guy Lesénéchal. « Il est exceptionnel que je prenne la parole. Je voulais simplement dire à Yves Langlois merci pour ces douze années passées ensemble et en particulier les six années en qualité d'adjoint dans un climat de chaleureuse confiance », a salué le maire adjoint.

Bientôt le recensement

Puis Patrice Pillet, représentant à la fois le conseil départemental de la Manche et la communauté d'agglomération du Cotentin, a été invité à prendre le micro : « Nous sommes au début d'une décennie qui va voir de nombreux changements, avec prochainement les élections municipales... J'ai vu, au cours des années, le bourg de Négreville changer,

ce qui est une marque de satisfaction pour celui qui a tenu les rênes, le maire Yves Langlois, et qui est l'expression de son engagement pour sa commune. »

Il poursuit : « Le Département se porte bien, avec des finances en bel équilibre, on peut donc continuer à aider les communes au travers des fonds d'investissement... Il convient de préciser que le taux de chômage est moins élevé dans notre département : il y a 17 160 intentions d'embauches alors qu'il y a autour de 8 000 chômeurs... Les perspectives économiques sont favorables. Quant à la communauté d'agglomération du Cotentin, cette grosse structure est désormais en place et nous ferons tout pour qu'elle fonctionne positivement... »

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Espoir négrevillais et Cercle de l'amitié

Un moment de bonheur partagé

QU'Y A-T-IL DE PLUS agréable que de se retrouver entre amis, un jour d'hiver tempêteux, afin de partager une poule au pot ?

Voilà un dimanche de février comme les aimait le bon roi Henri IV, dans la salle récemment rénovée où plus de cent vingt convives se sont installés afin de passer un bon moment. Il faut dire que la fameuse poule au pot était préparée par Abel Cotentin, boucher traiteur à Sottevast et dont le talent de cuisinier est bien connu de tous : « Sa poule au pot est merveilleuse » se sont exclamés bon nombre de participants.

Rappelons que les bénéfices récoltés par cette manifestation iront dans deux directions complémentaires. « Le bon entretien de l'église et son fonctionnement religieux » a expliqué le président de l'Espoir Négrevillais, Francis Martin.

Le président du cercle de l'amitié, Guy Lesénéchal a indi-



➔ Les convives avaient le sourire en cette journée organisée par l'Espoir négrevillais et le Cercle de l'amitié.

qué que les bénéfices seront « très utiles à la marche de l'association, qui propose à ses adhérents de nombreuses activités, deux fois par mois les réunions de club, et aussi le repas de Noël ou encore les sorties comme celle effectuée cette année à Saint-Vaast-la-Hougue au cabaret Le Tam-

bour réputé pour son excellente ambiance.

E. G.

La Presse de la Manche - Lundi 24 février 2020

📍 **NÉGREVILLE.** Pour faire face à la crise et à des recettes en bémol

« L'AS Négreville a besoin de bénévoles »

INTERVIEW
Mélanie Pasquier
Présidente de l'AS Négreville

Vous avez annulé beaucoup d'événements ?

L'association avait prévu différentes manifestations (repas dansants, tournois...), toutes annulées, ce qui représente un gros manque à gagner pour le club.

COMME tous les autres clubs, l'AS Négreville va subir des conséquences lourdes dues au Covid-19. Mélanie Pasquier, la présidente du club, se confie.

Votre principal regret avant cette crise ?

Mon principal regret est de ne pas avoir pu rassembler toutes les catégories de joueurs et joueuses une dernière fois avant la prochaine saison. Les intempéries du début de saison ont déjà mis à l'arrêt tous les footballeurs pendant plus d'un mois, puis au mois de mars, il y a eu l'arrêt complet des compétitions. Mais c'est pour le bien de tout le monde. Reste que cette crise va faire baisser les finances du club, ce qui est dramatique.

« J'espère que les licenciés auront la joie de retrouver le chemin du stade à la rentrée »

Et côté résultats sportifs ?

Au niveau des résultats sportifs, chez les jeunes, on était plutôt bons. Et la bonne humeur était présente à chaque rendez-vous, c'est le principal ! Avec une équipe de U9 féminines qui se rajoute aux U11 féminines, l'école de foot s'est agrandie au niveau des filles. Concernant l'équipe première, malheureusement, on n'a pas



➔ Mélanie Pasquier.

réussi à se maintenir en D2. Avant l'arrêt, l'équipe réserve occupait, quant à elle, une belle 4^e place en D4. Pour les vétérans et les féminines, même s'il n'y aura sûrement pas de classement cette saison, on a quand même décroché un titre de champion de la Manche Futsal avec les féminines seniors, en entente avec Valognes.

Quels sont vos espoirs et vos attentes ?

Pour la saison prochaine, j'espère que les licenciés, petits comme grands, auront la joie de retrouver le chemin du stade à la rentrée. Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour encadrer les équipes ou rejoindre le bureau, mais aussi des sponsors pour nous soutenir en cette période difficile. Car sans de nouvelles personnes pour prendre le relais de ceux qui ont déjà beaucoup donné pour l'AS Négreville, et envers qui je serai toujours reconnaissante pour leur travail, le club ne pourra pas tourner correctement. Le bureau du club reste évidemment joignable pour essayer de gérer au mieux cette période compliquée. Nous espérons désormais proposer la meilleure reprise possible, avec évidemment toutes les précautions nécessaires.

➔ Contact : Mélanie Pasquier au 06 87 93 04 30.

La Presse de la Manche - Mardi 5 mai 2020

📍 **NÉGREVILLE.** Groupe scolaire Camille-de-Mareuil

La plantation officielle des arbres



➔ Solidement maintenu par le maire Yves Langlois, le poirier est en train de prendre sa place sous les yeux attentifs des écoliers.

EN CE VENDREDI 10 janvier, les 85 élèves de primaire et de maternelle, rassemblés dans la cour récemment rénovée, n'ont pas tous réalisé qu'ils vivent une journée en quelque sorte historique : c'est en effet aujourd'hui que sont plantés les trois poiriers à fleurs qui vont venir apporter le charme de leur floraison lors des prochaines saisons.

Sont présents leurs enseignants et les élus de la commune afin de marquer l'importance du moment. Fabien Bernard, de l'entreprise Amicot, espaces vert de Valognes souligne : « Nous avons eu pour mission d'embellir l'espace de récréation et ainsi ont été réalisées les plates-bandes que l'on peut admirer et l'espace consacré tout particulièrement aux enfants. Sans oublier les arbres que nous plantons

aujourd'hui. » Le maire Yves Langlois et son adjoint Guy Lesénéchal soulignent : « Les écoliers disposent désormais à la fois d'un espace qui leur est dédié, avec plantation de poiriers et pommiers (palmette verrier) en espalier. Ils pourront ainsi en suivre les différentes étapes, de la floraison à l'arrivée des fruits en passant par la taille ».

Sensibiliser au jardinage

Une manière de les sensibiliser au jardinage et à ses règles. Ils auront du reste la possibilité de planter leur propre petit potager et d'en suivre l'évolution dans le charmant jardin qui leur est réservé jouissant d'une adorable cabane, véritable petit paradis !

« Ils auront aussi le plaisir de

voir les poiriers d'ornement qui sont plantés en ce premier mois de l'année. Le lien étant ainsi fait entre le jardinage à vocation productive et le jardinage destiné à apporter sa note esthétique à un endroit »

La majorité des plantations provenant tout naturellement de l'établissement voisin, les Serres de Négreville.

Ainsi que le remarquait un des participants à cette mémorable journée : « Dans 20 ans, ces tout jeunes enfants se souviendront certainement qu'ils étaient présents lors de ce moment marquant et diront à leurs amis : tu vois, les grands arbres fleuris de la cour ? Eh bien je les ai vus arriver ici-même le jour où ils ont pris racine dans la cour de l'école ! »

E. G.

6- RETROSPECTIVE 2020

📍 **NÉGREVILLE.** Cérémonie du 76^e anniversaire du Débarquement

76 années de fidélité au devoir de mémoire

C'EST EN PETIT COMITÉ que s'est déroulée la cérémonie du 6 juin dans la commune de Négreville. En présence du maire Guy Lesénéchal, des adjoints et de quelques conseillers municipaux, d'Yves Langlois, maire sortant, de Maurice Fleury, Jean Dequillebecq, et Pierre Leterrier, anciens combattants, et de Patrice Pillet vice-président du conseil départemental et de la communauté d'agglomération. La cérémonie s'est déroulée en deux temps, la première à la stèle de Rouville, « érigée en 1999 à la mémoire des occupants de l'avion qui s'est écrasé en ce lieu lors du débarquement dans la nuit du 6 juin

1944. » Ainsi que l'a rappelé Guy Lesénéchal : « C'est suite aux recherches d'un Négrevillais, Michel Rose, que le conseil municipal conduit par Yves Langlois a décidé d'ériger ce monument dans cette clairière de Rouville et d'initier cette cérémonie d'hommages aux victimes et aux rescapés de ce crash. La première eut lieu le 7 juin 1999. » Le maire a naturellement regretté de ne pouvoir accueillir : « Les vétérans américains qui ont survécu à cette terrible épreuve et ont pu partager leurs souvenirs pendant ces 76 années qui se sont écoulées. Chaque année qui passe voit malheureusement disparaître la mémoire

vivante de ces tragiques événements. Nous n'aurons pas non plus la présence des enfants de la commune qui participaient par la remise de bouquets de fleurs et un chant toujours admirablement choisi par Monsieur Vallée leur chef de cœur. Ils seront demain notre relais pour perpétuer ce souvenir afin de poursuivre cette période de paix et de liberté pendant de longues années... La période que nous venons de vivre avec la Covid-19 s'est apparentée à une guerre qui a touché 70 % de la population mondiale. Elle a fait apparaître de nouveaux héros, le personnel soignant qui s'est mobilisé avec un grand dévouement au chevet des malades, le personnel des Ehpad qui est allé jusqu'à se confiner avec les résidents pour éviter les contaminations, les éboueurs, les caissières qui sont tout à coup apparus comme indispensables au fonctionnement de notre société. Nous leur rendons hommage pour leur dévouement... » Pierre Rimbeau, adjoint au maire, a fait le récit



➔ Le maire Guy Lesénéchal lors de son allocution à la stèle de Rouville, érigée en mémoire des occupants de l'avion qui s'est écrasé en ce lieu le 6 juin 1944.

du crash du C47 ayant eu lieu à l'époque avant le dépôt d'une gerbe par le premier magistrat accompagné de son adjointe, Anne Madeleine. Le père Michel Levallois a proposé à l'assemblée un moment de prière en souvenir de ces hommes morts pour la Paix et tout le monde s'est retrouvé sur la place de Négreville, face à la

plaque commémorant le tragique destin du soldat Chris Heisler, citoyen d'honneur de Négreville dont le C47 s'est écrasé village de Rouville et dont les cendres sont désormais dispersées à l'endroit même où son avion tombait... Une gerbe a été déposée par les anciens combattants ainsi qu'un bouquet de fleur par une

enfant de Négreville. Dans la soirée, à 18 h 44, dans le cadre de l'initiative « Les clochers de la liberté », comme de nombreuses villes et villages de Normandie, les cloches de l'église ont sonné pour rendre un hommage collectif à nos libérateurs.

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Pour célébrer le 8-Mai

Une petite cérémonie discrète

LA COMMUNE de Négreville a tenu à commémorer l'armistice du 8 mai 1945 malgré le confinement toujours d'actualité.

Le maire, Yves Langlois, toujours en charge de la commune en attendant l'installation du nouveau maire, Guy Lesénéchal, élu en mars dernier, a déclaré avant la cérémonie : « Nous avions l'habitude de célébrer le 8 mai avec la commune de Sottevast, chaque année. Pour ce 75^e anniversaire, nous devons le faire seuls, sans la musique de Sottevast, sans repas à suivre avec les anciens combattants et sans vraie fête. Cette année nous sommes quatre à participer, Guy Lesénéchal, Maurice Fleury, président des anciens combattants, Louis Lamarre, porte-drapeau, et moi-même. C'est bien peu pour un tel événement mais nous respectons les consignes. »

L'aube nouvelle

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, simplement mais complètement.



➔ La minute de silence a été respectée devant le monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbe par le maire et le président des ACPG, Yves Langlois a lu le texte du président de la République qui rappelle qu'après avoir été submergés par la grande vague nazie, en 1940, les Français ont pu voir l'aube nouvelle du 8-Mai 1945 grâce aux alliés et aux combattants français de la France libre. Il rappelle aussi que le Général de Gaulle a permis à la France d'être assise à la table des vainqueurs et surtout, que la

véritable victoire est d'avoir réussi à instaurer une Europe de paix depuis 75 ans. La lecture a été suivie de la minute de silence, du salut au porte-drapeau et des remerciements aux membres présents.

À noter pour la petite histoire qu'Yves Langlois a organisé pour la première fois le 8 mai, en 1995, donc pour le 50^e anniversaire, et qu'il les a tous organisés depuis cette date jusqu'à aujourd'hui, donc après 25 années à la tête de la commune.

📍 **NÉGREVILLE.** La municipalité face au déconfinement

« Une rentrée progressive »

INTERVIEW

Guy Lesénéchal
Maire Adjoint

Vous avez préparé une rentrée progressive ?

Oui, afin de permettre, dans de bonnes conditions, une nouvelle appropriation des espaces, des contraintes de distanciation physique et un début d'appropriation des mesures barrières. Raison pour laquelle la rentrée des élèves est progressive. Ce sont ainsi 52 élèves sur 85 inscrits qui vont reprendre le chemin de l'école.

Une organisation très méthodique ?

Oui, un calendrier qui se présente ainsi : le 12 mai : accueil des GS, le 14 mai : accueil des CP et des CM2, le 15 mai : accueil des CP et des CM1, le 18-19 mai : accueil des GS et CE, à partir du 25 mai : accueil des Maternelles, GS-CP, CE et CM. L'organisation de la semaine alternera un jour sur deux de présence à l'école, deux jours à l'école et deux jours d'enseignement à distance à la maison, compte tenu du nombre réduit d'élèves par groupe imposé, pour appliquer les mesures barrières. Toutefois, un accueil quotidien sera accordé aux enfants de personnels impliqués dans la gestion de crise (personnels soignants, forces

de l'ordre, enseignants, personnel médico-social) si besoin. Les groupes seront constitués de façon stable afin de limiter le brassage d'élèves. Cette organisation fixée jusqu'au 1er juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement.

Y aura-t-il une garderie, des transports ?

La garderie sera assurée au sein de l'école de 7 h 30 le matin à 18 h 30 le soir. Afin de limiter au maximum les brassages de groupes nous demandons aux parents de munir leur enfant d'un repas froid qui sera pris dans leur classe. C'est le personnel de l'association restauration-récréation qui assurera la surveillance de la cantine ainsi que la récréation du midi. Les transports scolaires seront assurés normalement. C'est grâce à un important travail de concertation entre élus, enseignants et personnel municipal que nous allons pouvoir rouvrir notre école. Nous avons réaménagé tous les espaces d'accueil et repensé les accès aux classes et locaux d'accueil en garderie pour garantir au mieux les distanciations, tout en étant conscients des difficultés et des contraintes tant pour les enfants que le personnel pour faire respecter les gestes barrière.

Et les masques ?



➔ Guy Lesénéchal a préparé un plan progressif de sortie du confinement afin d'assurer la sécurité de tous

L'ensemble du personnel sera doté de masque. La commune s'est dotée de masques chirurgicaux qui sont destinés en priorité au personnel de la commune. Nous avons réceptionné mercredi 6 mai 1 000 masques mis à disposition gratuitement par la Région (financés à 80 % par un fonds européen et 20 % par la Région). Nous en tenons à disposition des Négrevillais pour des besoins ponctuels, sachant que ces masques ne sont pas réutilisables. Nous allons d'autre part nous doter de masques alternatifs lavables. Ils seront mis à disposition des Négrevillais sur leur demande à la mairie, à raison d'un masque par personne adulte sachant que chaque habitant de la commune recevra un masque tissu de la part de la communauté d'agglomération et du départe-

ment. La livraison devrait intervenir fin mai début juin. Nous informerons en temps voulu des conditions de retrait... Nous en profiterons pour remercier M. Lemarotel qui nous a fait bénéficier d'un stock de masques FFP2, ce qui nous a permis d'en distribuer à des personnes assistants des personnes âgées, mais aussi au cabinet médical de Brix et au cabinet d'infirmières de Valognes. À partir du 11 mai une permanence téléphonique aura lieu à la mairie les lundi et vendredi de 14 h à 17 h 30, et mardi, jeudi de 9 h à 12 h 30. L'accueil physique aura lieu uniquement sur rendez-vous. Pour l'instant nous laissons l'église fermée, car il ne nous est pas possible de garantir les mesures d'hygiène.

Propos recueillis par
Elisabeth GAVARD

6- RETROSPECTIVE 2020

📍 **NÉGREVILLE.** Après 47 ans au service de la commune, Yves Langlois passe la main

Guy Lesénéchal élu maire à l'unanimité

MARDI soir, les élus de la liste Agir ensemble se sont retrouvés en salle du conseil de la mairie de Négreville pour installer, enfin, leur maire élu depuis le mois de mars. Yves Langlois, en tant qu'ancien maire, a ouvert la séance : « C'est un honneur de vous recevoir tous en ces lieux, et c'est en même temps une très grande émotion puisque j'ai choisi de quitter la fonction de premier magistrat de cette commune que j'aime tant et que j'ai servie pendant 47 ans, 9 ans en tant que conseiller, 12 ans en tant qu'adjoint et 26 ans en tant que maire. Mais je suis complètement rassuré puisque la moitié de votre équipe faisait partie du dernier conseil municipal. Ce changement se fera donc dans la continuité. Un grand merci à toutes les équipes qui ont travaillé avec moi durant toutes ces années. »

« Nous n'avons qu'à suivre la route tracée. »

GUY LESÉNÉCHAL

Il a donné la parole au doyen d'âge, Louis Lamarre, pour qu'il procède à l'élection du maire. Guy Lesénéchal, seul candidat a été élu à l'unanimité.

Il a donc pris immédiatement la direction des débats : « C'est avec une très grande émotion que je prends ce poste de premier magistrat de la commune et c'est une tâche bien difficile de succéder à un homme tel qu'Yves Langlois. C'est aussi un très grand honneur et tu y es pour quelque chose puisque j'étais ton premier adjoint et que tu as insisté pour que je prenne ta place. Tu nous laisses une commune atterrante, parfaitement gérée, avec un budget rigoureux. Nous n'avons donc qu'à suivre la route tracée, à continuer à faire les bons choix et à être judicieux dans nos innovations. Notre liste s'appelle, Agir ensemble, et j'espère que cette salle sera un lieu de débats dans la bonne entente, jusqu'au bout de ce mandat qui commence. »

L'assemblée étant d'accord sur le maintien de trois adjoints, il a été procédé à leur élection au bulletin secret. Le maire a précisé : « Comme je souhaite me consacrer entièrement à la commune, le premier adjoint me remplacera dans mon rôle de délégué communautaire. » Pour le poste de premier adjoint, la seule candidate, Anne Madeleine, a été élue par 14 voix et un bulletin blanc. Pour le poste de deuxième adjoint chargé des travaux, de la voirie



→ Le nouveau conseil municipal avec, au centre, Guy Lesénéchal, entouré de ses trois adjoints, à sa droite sur la photo, Anne Madeleine, et à gauche, Sophie Legrand et Pierre Rimbeau.

et du cimetière, c'est Pierre Rimbeau qui a été élu par 14 voix et un bulletin blanc, et pour le poste de troisième adjoint chargé des actions sociales et des associations, Sophie Legrand a été élue par 14 voix et un bulletin blanc.

Guy Lesénéchal a lu la charte de l'élu local et il a précisé les missions des adjoints et des délégués avant d'en venir à la cérémonie du 6 juin qu'il souhaite restreinte mais bien réelle. Elle aura lieu à 10 h à la stèle, avec un prolongement par un dépôt de gerbe au monument aux morts. Des masques étant disponibles à raison d'un par habitant, la distribution se fera en mairie, le samedi 6 juin, de 14 h à 17 h.

Au conseil : désignation des commissions et des délégations

Négreville

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 mai.

Les commissions et les délégations ont été attribuées. Aux affaires scolaires et périscolaires, communication et conseils d'enfants : Anne Madeleine. Suivi, exécution et contrôle des travaux des bâtiments et de la voirie, gestion du cimetière et questions environnementales : Pierre Rimbeau. Affaires sociales, gestion des salles communales, organisation des fêtes et cérémonies et chargée des relations avec les associations : Sophie Legrand.

La municipalité a décidé à l'unanimité de fixer le montant de l'indemnité de fonction de maire, au taux de 34,3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 1 334,07 euros.

L'indemnité de fonction brute mensuelle des trois adjoints a été fixée à 416,17 euros (au taux maximal de 10,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique).

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'allouer une indemnité de fonction au taux de 6 % de l'indemnité brut terminal à Louis Lamarre, soit 233,36 euros.



Le conseil municipal de la commune de Négreville a attribué les différentes délégations et commissions et a fixé les différentes indemnités.

📍 **NÉGREVILLE.** Conseil municipal

Le budget 2020 approuvé à l'unanimité

Comptes administratifs et budget primitif

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le compte administratif du budget communal de l'année 2019, présenté par le maire Guy Lesénéchal, puis a procédé à l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement. Présenté par le trésorier, le compte de gestion du budget communal pour l'année 2019, a aussi été approuvé, toujours à l'unanimité.

Le budget communal primitif 2020 a ensuite été voté par l'assemblée : section de fonctionnement : 1 478 681 € en dépenses et en recettes ; section d'investissement : 775 170 € en dépenses et en recettes. Les taux d'imposition sont maintenus pour l'année : taxe foncière sur le bâti : 23,03 % ; taxe foncière sur le non bâti : 30 %

Nomination des délégués

À l'unanimité, le conseil a désigné Denis Florian comme conseiller municipal en qualité de délégué au SDEM (Syndicat départemental d'énergie de la Manche) et en tant que représentant au syndicat mixte Manche Numérique. Francis Martin a, lui, été nommé en



→ Budget, délégations et constitution des commissions étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

qualité de représentant du conseil à la commission de contrôle des listes électorales.

Constitution des commissions

La commission d'appel d'offres, celle des finances, des travaux, des affaires sociales (repas des aînés, coïts de Noël, gérontologie), la commission cimetière-église, ou encore communication, sans oublier la

commission scolaire et celle en charge du restaurant scolaire ont été attribuées aux membres de l'équipe. Le correspondant défense sera le maire Guy Lesénéchal.

Frelons asiatiques

Guy Lesénéchal a présenté le programme départemental de lutte collective contre les frelons asiatiques pour l'année 2020, ainsi que la proposition

de convention transmise par la Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche (FDGDON 50) chargée de l'animation.

Convention avec Manche Numérique

Le syndicat mixte Manche Numérique a pour objet, aux termes de ses statuts, de procéder à une mission d'assistance à la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication nécessaires au bon fonctionnement de l'administration. Il est en capacité de proposer, à l'ensemble de ses membres ou à titre accessoire, des services numériques.

La convention ayant pour objet de définir les modalités et les conditions d'accès aux services numériques a été approuvée et permettra : l'accès à un espace partagé de veille réglementaire et technique ; la formation bureautique disponible en ligne ; la création d'une page web avec un nom de domaine ; le service Open Data ; l'assistance pour les services de messagerie en mode SAAS ; le service d'hébergement de données.

E. G.

Les travaux du hameau Brisset prolongés



→ L'arrêt de circulation a été prolongé jusqu'au 18 septembre, la circulation ne sera pas possible sur cet axe pour la rentrée.

LE MAIRE Guy Lesénéchal tient à expliquer aux habitants les raisons du prolongement des travaux d'aménagement de la rue du hameau Brisset, réalisés sous délégation de maîtrise d'ouvrage à la Direction des routes départementales par l'entreprise Boucé. « Ce chantier devait démarrer à la mi-avril afin d'être terminé avant la période de vacances, explique le maire. En raison du confinement, le démarrage effectif n'est intervenu que le 18 mai. L'entreprise a fermé pour congés annuels pendant 3 semaines en août. À ce jour, bien que les travaux soient bien avancés, il reste les enrobés du trottoir à réaliser. La plupart des riverains ont profité de la présence de l'entreprise pour

aménager leur entrée, voire leurs cours. Ces travaux supplémentaires, qui dans la logique doivent être terminés avant le trottoir, sont venus augmenter la durée des travaux. Nous avons dû prolonger l'arrêt de circulation de route barrée jusqu'au 18 septembre,

tout en faisant le maximum pour permettre le rétablissement de la circulation avant cette date. Nous ne pourrions donc pas rétablir la circulation sur cet axe pour la rentrée scolaire. Nous nous en excusons auprès des parents et des riverains qui doivent l'emprunter. »

6- RETROSPECTIVE 2020

📍 NÉGREVILLE. AS Négreville

Subvention exceptionnelle pour le club

VENDREDI, au stade municipal, a eu lieu un échange entre l'AS Négreville et le maire, Guy Lesénéchal, accompagné de son adjointe en charge des associations, Karine Legrand.

Le club de football était représenté par sa présidente, Mélanie Pasquier et les membres du bureau. En préambule, la présidente de l'AS Négreville a remercié la municipalité pour sa présence.

Puis elle a fait un rappel de la situation financière du club, bien sûr très fragilisée par les intempéries mais aussi par la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a contraint le club à annuler toutes les animations qui sont la première ressource financière du club. La présidente a profité de l'occasion pour mettre l'accent sur les projets 2020-2021, notamment sur les principales animations qui débuteront dès le 23 août avec un vide-greniers dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour conclure son propos, Mélanie Pasquier, au nom du club, a remercié la municipalité pour la subvention exceptionnelle qui a été votée



→ La subvention exceptionnelle de la municipalité va permettre d'apporter une bouffée d'oxygène au club de football, AS Négreville, présidé par Mélanie Pasquier.

en faveur du club et « qui est une vraie bouffée d'oxygène pour les finances du club ». Guy Lesénéchal s'est déclaré heureux de voir le club repartir sur de bonnes bases après la morosité de la dernière assemblée générale où tous les voyants en termes humains et

financiers étaient en berne : « La volonté de la municipalité est que le club perdure, notamment par la reconstitution d'une équipe sénior mais avant tout par le niveau de formation des jeunes joueurs du club », c'est dans ce cadre que la subvention a été votée à l'unani-

mité par le conseil municipal. Le maire a conclu son propos en rappelant que la municipalité sera toujours aux côtés de l'AS Négreville. Un verre de l'amitié a clôturé ce premier échange entre la nouvelle équipe dirigeante du club de football et la municipalité.

📍 NÉGREVILLE. Le club de football se projette sur la saison 2020-2021

Tout repart de plus belle !

LA SAISON 2019-2020 a été bien particulière pour les licenciés et les dirigeants de l'AS Négreville. Après les éléments météorologiques qui ont mis à mal la pratique du football, la pandémie de Covid-19 a mis un terme à toute action. Comme le soulignent les responsables, « durant cette courte saison, des joies ont été présentes et notamment la plus belle d'entre elles, le sacre en futsal pour l'équipe féminine sénior en entente avec l'AS Valognes. Le beau parcours de l'équipe réserve séniors Hommes qui était encore en course pour le titre de champion de 4^e division. La poursuite du développement du football féminin avec la création d'une équipe U8/U9. Sans oublier les équipes des jeunes garçons sont aussi à féliciter pour leurs beaux parcours dans les différents modules des U11 et des U13. Les U8 et U9 se sont régulièrement produits dans les différents pla-

teaux organisés par le district. » Il y a aussi eu des déceptions : « La relégation de l'équipe 1^{er} en seniors Hommes avec une saison plus que tronquée entre les reports de matchs et de la crise sanitaire qui a mis à mal les finances du club avec l'annulation de nombreuses manifestations telles que le repas annuel (160 réservations), les tournois des jeunes et le tournoi de sixte. »

Renaissance

Mais à l'AS Négreville, on ne s'avoue pas vaincu et « depuis 15 jours, pour essayer de faire face à cette baisse de recettes, le club a mis en place une cagnotte sur Paypal, à ce jour plus de 150 € ont été récoltés. Un grand merci à ces premiers donateurs qui, je l'espère, en appellera d'autres. » La récente assemblée générale a vu le renouvellement des membres du bureau qui se compose désormais ainsi : présidente, Mélanie

Pasquier ; vice-président, Jérôme Dupouvoir ; trésorière, Emmanuelle Pasquier ; trésorière adjointe, Marie-Claire Meslet ; secrétaire, Isabelle Bahier ; secrétaire adjointe, Marie Dupouvoir ; membres actifs, Yoan Bernard et Antony Coue. Une équipe dynamique prête à relever les défis de l'avenir. La saison 2020-2021 s'annonce déjà passionnante. Sont prévues des nouveautés, comme la création d'une section Baby-foot : éveil à la motricité autour du football et la création d'une section 100 % féminines en entente avec l'AS Valognes des U6 aux seniors féminines. Sans oublier la relance d'une équipe sénior masculine en 3^e division. Pour tout cela l'AS Négreville a aussi besoin de partenaires financiers pour aider à se tourner vers l'avenir et n'oublie pas les animations destinées à récolter des fonds : comme vide-greniers, tournoi FIFA, repas du club, tournoi des jeunes, tour-



→ L'AS Négreville repart de plus belle : nouveau bureau, nouveaux projets et un moral d'acier pour faire face aux défis de l'avenir.

nois futsal, tournoi de sixte sont déjà dans les cartons. Un premier contact avec la nou-

velle équipe municipale devrait avoir lieu très prochainement. Le nouveau bureau l'assure :

« Non, l'AS Négreville n'est pas morte tel un Phoenix elle va naître de ses cendres ! ».

6- RETROSPECTIVE 2020

📍 **NÉGREVILLE. Assemblée générale de l'association Restauration Récréation**

Un projet de nouvelle cantine à l'étude

L'ASSEMBLÉE générale annuelle a eu lieu sous la présidence de Christelle Hyver, entourée des membres du bureau et en présence du maire Guy Lesénéchal

« Vous faites un excellent travail et vous rendez de grands services à la commune. »

GUY LESENÉCHAL
Maire de Négreville

En effet, comme l'a souligné Christelle Hyver, « L'association a pour but de gérer la cantine et la garderie pour un prix le plus juste. Une soixantaine d'enfants prennent leur repas à la cantine et une vingtaine utilisent les services de la garderie. »

Pour assurer ce travail, la municipalité emploie Karine et Géraldine et l'association Manon et Daniëlle. Bien sûr, la crise sanitaire est passée par là et la municipalité a dû subventionner l'association de 884 € à cause des repas non distribués par la société Convivio qui a demandé une indemnisation. Et à part le repas de Noël 2019, les autres activités, loto, sortie et autre pique-nique ont été annulées. « Pour 2021, nous attendons pour prévoir tout en

espérant que la situation va s'améliorer ! », a poursuivi la présidente. Les repas végétariens n'ont pas eu le succès escompté mais sans doute parce qu'il s'agissait de repas végétariens « déguisés » en repas normaux, ont déclaré plusieurs participantes, avant de laisser la parole à la trésorière qui a mis en évidence des comptes en léger déficit.

Une nouvelle cantine en projet

Le maire a évoqué le projet de nouvelle cantine qui pourrait voir le jour dans les prochaines années et actuellement à l'étude. Insistant : « Nous en sommes au tout début des réflexions qui porteront à la fois sur le bâtiment lui-même qui pourrait prendre place à l'arrière de l'école et dont la dimension est une source de questions. Sachant que nous n'aurons pas plus d'une centaine d'élèves à l'école et donc encore moins d'écoliers à la cantine, faut-il prévoir un bâtiment susceptible d'accueillir d'autres écoliers venant d'autres écoles (comme Morville par exemple ou d'autres communes environnantes...) ? Tout ceci est en réflexion de même que le type de restauration qui pourrait être servi dans ce nouveau local. »

« Si vous faites une belle cantine où de bons repas seront servis, les parents risquent



→ L'équipe Restauration Récréation a fait le bilan de l'année écoulée en présence du maire Guy Lesénéchal, à droite.

d'être intéressés », explique la directrice de l'école Cécile Lemoigne.

Guy Lesénéchal a complété : « Oui, nous réfléchissons, en comparant notamment à d'autres com-

munes. Nous aimerions bien sûr pouvoir reprendre la main sur la restauration, c'est-à-dire nous passer des services d'un prestataire extérieur... Mais nous avons bien conscience que cela aurait un impact budgétaire important sur le fonctionnement... »

Un nouveau bureau

À la fin de la réunion ont eu lieu les élections. Le nouveau bureau se présente ainsi : présidente Christelle Hyver, vice-présidente Fanny Bessin, trésorière Agnès Marie, trésorière adjointe Virginie Villard, secrétaire Anne Madeleine et secrétaire adjointe Virginie Dequillebecq.

« Une étude très approfondie est donc en cours, le projet en est au stade de l'esquisse, à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et tout sera fait afin de trouver la meilleure solution tant sur le bâtiment lui-même que sur la manière dont sera organisée la restauration, l'ideal serait de pouvoir favoriser les circuits courts et les producteurs de produits et les produits bio, le tout dans le respect le plus strict des coûts. La partie garderie serait naturellement intégrée dans le nouveau bâtiment. »

E. G.

📍 **NÉGREVILLE. Cérémonie du 11 Novembre**

Il y a 102 ans, l'armistice était signé

AINSI que le souligne le texte de Geneviève Darrieusecq, ministre chargée de la mémoire des Anciens Combattants, évoqué lors de la cérémonie organisée en ce mardi 11 novembre à Négreville : « Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales » En cette journée anniversaire, c'est bien sûr en petit comité et dans le strict respect des gestes barrières que l'hommage aux «

Morts pour la France » a été rendu par le maire, Guy Lesénéchal entouré de ses adjoints et d'un représentant de l'association des anciens combattants. Guy Lesénéchal a lu le texte publié par la ministre déléguée afin de rendre hommage à ces soldats qui ont donné leur vie pour sauver leur patrie : « Nous ne les oublions pas, inlassablement, nous les honorons » Les noms des Négrevillais morts pour la France lors de la première et de la deuxième Guerre mondiale ainsi que des soldats français morts

au combat au cours de l'année écoulée ont été égrenés devant l'assemblée attentive qui a ensuite observé une minute de silence en leur mémoire suivie de la remise d'une gerbe par les anciens combattants et d'une gerbe par le conseil municipal. La cérémonie s'est achevée par le chant de la Marseillaise, marquant ce « moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France »

E.G.



→ C'est en mémoire des soldats morts pour la France que s'est déroulé le dépôt des gerbes.

Effectif stable pour quatre classes

CE SONT 84 écoliers qui vont, cette année, passer le portail de l'école maternelle et élémentaire du village, pris en charge par les enseignants suivants, ainsi que l'explique la directrice Cécile Lemoigne : « les grandes sections et CP sont confiés à Christine Fourbin. Les CE1-CE2 à Carine Kadim. La directrice assure la classe maternelle et a une décharge de direction avec Virginie Etasse qui prend en charge une journée de maternelle, tandis qu'elle assure à mi-temps les CM de Pauline Pignol, professeur d'éducation stagiaire. Un enseignant « brigade », remplaçant, fait également partie de l'équipe, Bertrand Hélie. »

Protocole rigoureux

Toute l'équipe était déjà au travail en cette semaine précédant la rentrée, avec un entrain qui n'a d'égal que la vigilance nécessaire pour affronter les contraintes sanitaires imposées par la Covid-19. Pour que les repas se déroulent dans les meilleures conditions à la cantine, une nouvelle personne a



→ On a enlevé les masques pour la photo, mais les enseignants accueillent les écoliers masqués, bien sûr.

été engagée pour désinfecter les locaux.

« Nous avons préféré mettre en place un protocole rigoureux dès le début de la rentrée : il sera plus facile de lâcher du lest si la situation s'améliore que de se restreindre si ce n'est pas le cas », souligne la directrice. Au chapitre des projets pédagogiques, se préparent, en accord avec la municipalité, des ateliers de mobilisation des écoliers sur des sujets tel

que la propreté de la collecte ou encore des actions de jardinage.

Et si l'on a dû abandonner le projet de classes transplantées, on y pense pour cette année : « Pourquoi pas le déplacement de quatre classes durant deux jours et demi pour des classes de mer... Nous l'espérons, on y réfléchit. »

E. G.

6- RETROSPECTIVE 2020

📍 NÉGREVILLE. Avec PanneauPocket

La mairie se rapproche de ses habitants

PANNEAUPOCKET est une application mobile.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations...

Les habitants connectés

Depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs



→ L'application mobile PanneauPocket permet à l'équipe municipale de prévenir et informer les habitants.

lieux de fréquentation favoris. PanneauPocket regroupe sur

une seule et unique application les entités qui font partie de

l'écosystème de l'administré.

Ainsi, le citoyen met en favoris la commune et est tenu informé en temps réel par le biais d'une seule interface.

App Store et Google Play

Accessible et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen connecté.

L'application est téléchargeable sur App Store et Google Play.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Et rester ainsi au courant des dernières informations.

La Presse de la Manche - Vendredi 6 novembre 2020

📍 NÉGREVILLE. Il n'y en avait plus depuis deux ans

Le retour d'un distributeur de pain

DEPUIS vendredi, les habitants ou les gens de passage peuvent avoir de nouveau accès sur place à du pain frais. Un distributeur a été installé dans le centre-bourg, en lieu et place de celui qui existait auparavant. « Nous avons en effet eu une machine pendant quelques années, qui a été enlevée il y a deux ans environ. Il y avait des difficultés de fonctionnement... », explique le maire, Guy Lesénéchal. La

municipalité voulait toutefois faire en sorte que les habitants, notamment les plus âgés, puissent avoir du pain à proximité.

Les boulangeries les plus proches sont soit à Valognes, soit à Bricquebec. Ce sont Cédric et Séverine Callens, boulangers rue de l'Officialité, à Valognes, qui ont été choisis.

« Nous avons déjà trois autres machines (que nous louons à un spécialiste) à Yvetot-Bo-

chage, Lieusaint et Colomby », indique le couple d'artisans-boulangers.

À Négreville, les clients auront accès 7j/7 à la baguette tradition. « Le dimanche, nous proposerons en plus un lot à 4,5 euros composé d'une baguette, de deux croissants et de deux pains au chocolat », annonçaient vendredi Cédric et Séverine Callens lors de la finalisation de la mise en fonctionnement du distributeur.

ÉDUCATION. La directrice académique était hier en visite dans une école à Négreville

« Nous avons tous envie que ce soit fini »

SANDRINE Bodin est la nouvelle inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de la Manche. Hier matin, elle était à Négreville pour une visite du groupe scolaire afin de faire un état des lieux concernant le protocole sanitaire renforcé.

Paroles de minots

Dans la classe de CE1-CE2 de Mme Kadim, les enfants n'ont pas été avares de commentaires lorsqu'elle leur a demandé comment cela se passait avec le protocole sanitaire, le masque, les bureaux séparés, la récré décalée. Paroles de minots : « Moi, ce qui m'embête, c'est de respirer avec le masque », « le gel, quand on a des bobos, ça pique », « Moi, j'ai fait le test, mais j'ai pleuré très fort », etc.



→ Devant Sandrine Bodin, les élèves ont pu exprimer leur ressenti face aux contraintes sanitaires.

« Tout le monde joue le jeu, c'est assez impressionnant »

« Oui, vous avez raison, on a tous envie que tout cela soit fini et de revenir à l'école telle qu'on l'aime, mais pour l'instant, il faut faire très attention », leur répond Sandrine Bodin. Acquiescement de la maîtresse : « Je rêve de relaire des fiots, de travailler en groupes, mais nous prenons notre mal en patience. Et les enfants sont très courageux. »

Ce que confirme Cécile Le-

moine, la directrice de cette école de campagne qui accueille 87 élèves, tout en évoluant devant la directrice académique. Les éventuelles difficultés rencontrées, l'organisation au cordeau qu'il a fallu instaurer. Exemple ? La cantine. « Nous continuons à avoir deux services mais avec un réaménagement de l'espace, et grâce à l'implication de la municipalité, cela fonctionne bien. Elle a mis à notre disposition une personne supplémentaire qui désinfecte entre les deux services et qui revient après l'école. »

Guy Lesénéchal, le maire, précise qu'en temps normal le

groupe scolaire compte près de 75 demi-pensionnaires. « Nous avons envoyé un courrier aux parents pour savoir si certains ne pouvaient pas récupérer leurs enfants le midi afin de réduire ce nombre et pour respecter la distanciation. Cela a été bien compris et c'est une petite soixantaine d'élèves qui mangent à la cantine actuellement », poursuit-il.

« Je ne suis arrivée dans la Manche que depuis un mois et je souhaitais faire des visites sur place. Je suis à Négreville aujourd'hui sur les conseils de Joan Michel Saglio, inspecteur du premier degré, qui m'a dit qu'il le travail collectif était en

effet exemplaire », déclare Sandrine Bodin. Plus globalement, « les retours que j'ai eus sont positifs sur la mise en place du protocole sanitaire renforcé. Toute la pédagogie établie par les enseignants, notamment avec le travail par petits groupes, s'est trouvée bouleversée, mais tout le monde joue le jeu, c'est assez impressionnant. Ce qui est important dans ce genre de situation c'est la solidarité », note celle qui fut professeur agrégée de mathématiques avant de devenir directrice académique.

Corinne GALLIER



→ De gauche à droite, Cédric et Séverine Callens, Guy Lesénéchal et Rémi Delelis, installateur chez Ledistrib.

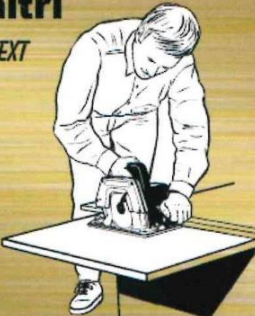
MENUISERIE/ISOLATION
BARDAGE

ENT.Lemarié Roland

entreprise-le-marie@hotmail.fr
02 33 40 27 07

HAMEAU BRISSET
50260 NEGREVILLE
06 16 66 70 18

LEREVEREND Dimitri
MENUISERIE AGENCEMENT INT & EXT
POSE BOIS-PVC-ALU
PLÂTRERIE
ISOLATION



LE PONT 50260 NEGREVILLE
TEL : 06 79 40 28 26
02 33 94 28 80



Neuf et Rénovation

La Valpierrerie
50260 Négreville

- Enduit projeté
- Nettoyage façade et toiture
- Plâtrerie et isolation
- Peinture intérieur et extérieur
- ITE (isolation thermique par l'extérieur)

06.18.44.14.92
bjn.50@outlook.fr
n° sîret: 752 421 222 000 15

RGE
artisan



**COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
ISOLATION - BARDAGE**

Le Bourg
50260 NÉGREVILLE
Tél. 02 33 40 32 62
06 15 05 16 60

Mail : denis.cottebrune@wanadoo.fr

**Garage
du Vieux Chêne**



M. HAMEL Dominique

Route de Bricquebec - 50260 NEGREVILLE
Tél : 02.33.40.05.90 - Fax : 02.33.08.06.42

Emmanuel FOSSEY

POSE
Menuiserie
Cloison
Plafond
Isolation

**Michaël Carrer
Technicien Automobiles**



Réparation toutes marques
Uniquement sur RDV

La Paperie
50260 Négreville
Tél. : 06.74.35.57.20
michael.carrer@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS
et PARTICULIERS**

**TERRASSEMENTS
TRANSPORTS**



S.A.R.L. **GALOPIN TP**
Catherine et Philippe LAUNEY
La Siquetterie 50260 NEGREVILLE
Tél. 02 33 21 33 12

02 33 41 01 62

Ouvert
tous les jours



**Les Serres
de
Négreville**

Horticulteur - Pépiniériste

Chez Isa

COIFFEUSE HOMME
& BARBIÈRE

Prochainement à **NÉGREVILLE!** 37 rue 19 Juin 1944.
RENDEZ-VOUS EN 2021. ☎ 02.33.53.62.36



Monument Historique - Historical Monument

Chambres de caractère, gîte et petits-déjeuners
Rooms of character, cottage and breakfast

Château du XVIII^{ème} siècle

Situé en France, en Normandie, dans le Cotentin
Located in France, in Normandy, in the Cotentin

Château de Pont-Rilly
Monsieur et Madame Roucheray
50260 NEGREVILLE
France

+33 (0)2 33 40 47 50

www.chateau-pont-rilly.com

chateau-pont-rilly@wanadoo.fr



Ferme de Banoville

Sarah Beale

Ferme de Banoville
50260 NÉGREVILLE

www.banoville.com

Tel: 00 33 (0)2 33 08 05 36

Tel: 00 33 (0)6 01 43 18 73

banoville@gmail.com

Siret: 794 162 925 00026

Siret: 794 162 925 00018

TVA FR 07 794 162925



PRODUIT DU TERROIR

Cidre Bouché Fermier

Louis FRIGOUT, Récoltant
La Croix Jacob 50200 NÉGREVILLE
Tél: 02 33 40 22 37

CRU DE NÉGREVILLE

75 cl BENEVI FRASS 4° 4,5% vol.

LE THEATRO

www.compagnie-letheatro.com

06 13 60 39 58 carreletheatro@sfr.fr

LA COMPAGNIE DE LA LANDE PERDUE 06 80 56 82 49



LA FERME DU PONT CAPITAINE

Maraîchage bio

Vente à la ferme le jeudi de 17H30 à 19H00 d'avril à octobre
Marché de Valognes le vendredi matin

Adresse: 1571 Route du Pont Rilly 50260 Négrevill

Mail: lafermedupontcapitaine@gmail.com

Tél: 06 84 68 88 98

Facebook: La Ferme du Pont Capitaine

LES PERROQUETS

Chambre d'Hotel/Bed & Breakfast & Gite

Trevor & Carol Skyner



La Bonne Vierge

50260

Négreville, France

0033(0)233934404

Mob 00447496103404

info@lesperroquets.net

www.lesperroquets.net

CHAMBRE CHEZ L'HABITANT



NEGREVILLE

« Le Bourg »

Chambre d'habitant - 11 places

Catherine CREYON ☎ 02.33.40.38.27 - 06.88.81.67.08

L'atelier du Presbytère

Dominique Godefroy

- Tapisserie siège traditionnelle
- Couture d'ameublement
- Cours d'initiation à la tapisserie siège
- Formation Ecole-Bouffe



Village St Rémy

50260 NÉGREVILLE

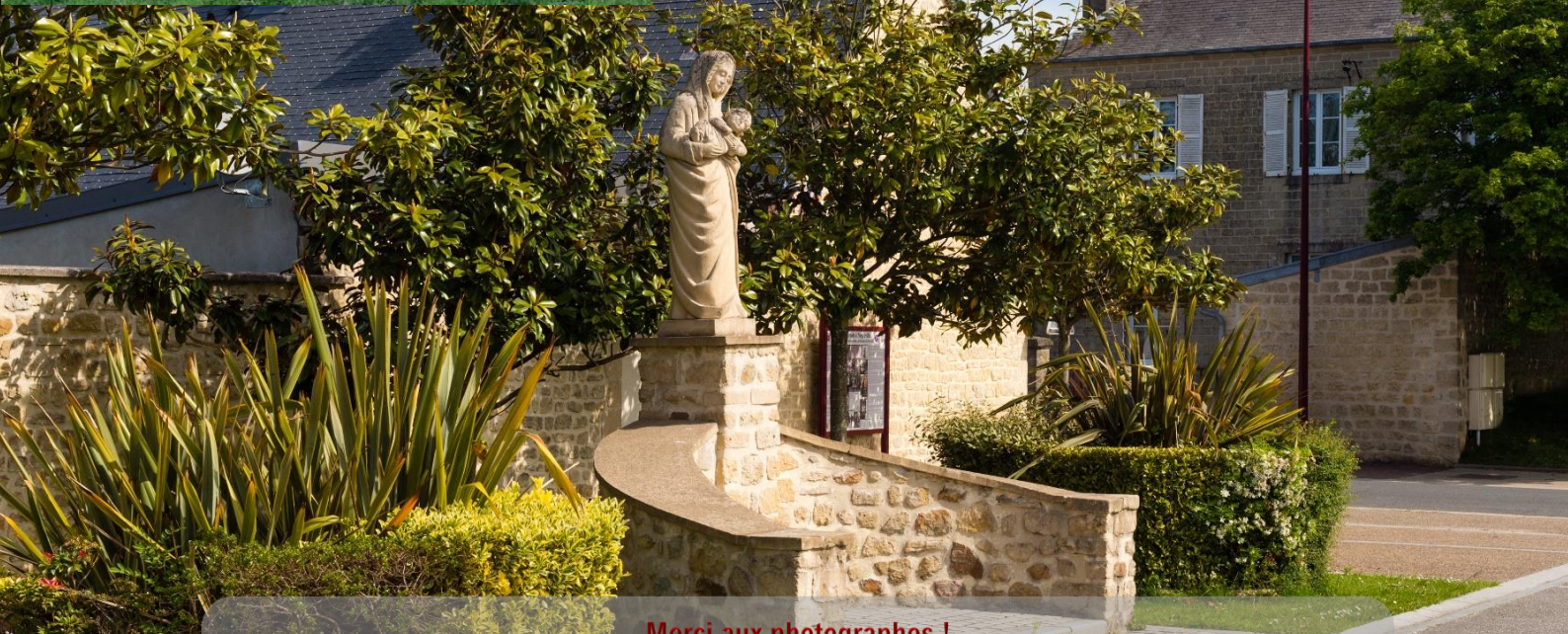
Fax / Tél. : 02 33 21 54 27

Relais équestre - Location vacances
Balades en chariot western,
randonnées en roulotte à cheval
dans le pays du Cotentin

**EVADÉZ-VOUS
DANS LE
COTENTIN !**

*La ferme
de Caroline*

50260 Négreville - 06 79 01 43 89
www.lafermedecaroline.com



Merci aux photographes !
Conception et rédaction : Anne Madeleine, Agnès DUMONT, Denis FLORIAN, Delphine ROBIN,
Mise en page : Dominique BRIEN
Impression : LE REVEREND IMPRIMEURS – 50700 VALOGNES